



L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2750 | 62^e année | Du 19 juin au 2 juillet 2008 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

LE BAC À QUOI ?

Plus de 600 000 candidats sont en train de passer les épreuves du baccalauréat. Ils étaient 31 en 1809, l'année qui suivit la création de cet examen par Napoléon par décret du 17 mars 1808. En cent ans, le bac s'est "démocratisé", disent quelques imbéciles heureux qui croient que cette augmentation du nombre ne tient qu'à la forme "démocratique" du régime politique. Que les conditions sociales, économiques, techniques, aient rendu la culture accessible à un plus grand nombre de jeunes Français, nul ne peut en prendre ombrage. Seulement voilà : la sacro-sainte démocratie, s'étant emparée de l'éducation, ne pouvait offrir aux générations montantes qu'un cadeau empoisonné. Elle n'a été capable de tendre qu'à l'égalité par le bas et, ainsi, de ravalier d'année en année le baccalauréat au niveau d'un sous-certificat d'études qui donne fort peu d'espérance aux lauréats, accumulant trente ou cinquante fautes dans leur dissertation, d'échapper au chômage les années suivantes... Le baccalauréat est si déprécié que, parmi les meilleurs, presque seuls s'en sortent ceux qui ont les moyens de s'inscrire dans une école préparatoire... En guise de "démocratie", bravo !

C'était fatal : la démocratie, pour fonctionner, avait besoin de former elle-même et selon ses "valeurs" les futurs électeurs. Il lui fallait donc par l'école égaliser les conditions, mettre tous les enfants dans le moule de l'Émile de Rousseau et les entasser dans des écoles surchargées. On affecte de les croire tous doués pour les mêmes études, alors qu'un bon nombre s'épanouirait plus en apprenant un métier dès l'âge de 14 ou 16 ans ! La démocratie immole les jeunes générations sur l'autel de son idéologie.

M.F.

Nous sommes tous

PAGES 3 ET 7

des Irlandais



■ Les résultats du référendum irlandais choquent les partisans du traité de Lisbonne et irritent les gouvernements européens, furieux de cette nouvelle remise en cause de "l'Europe légale" par le "pays réel" d'un État de l'Union. L'argument du nombre est couramment utilisé par les européistes pour minorer et culpabiliser le vote irlandais, comme le montrent ces lignes du *Figaro* (14-15 juin) : « Il a suffi de quelque trois millions d'électeurs, moins de 1 % de la population de l'Union, pour gripper à nouveau la machine européenne. » Ni cet argument, ni les propos méprisants d'un Alain Duhamel ou d'un Serge July, ne sont très populaires auprès des électeurs irlandais, considérés comme des parias ou des "enfants gâtés" qui auraient cassé le jouet constitutionnel européen par la simple expression d'un droit que leur reconnaît leur constitution nationale.

L'européiste Cohn-Bendit allait plus loin encore en se plaignant que l'on puisse faire voter des citoyens d'un État sur un tel texte, si fondamental selon lui mais trop compliqué pour être soumis au jugement des gens... En somme, le contournement parlementaire est le meilleur moyen de faire le bonheur des peuples malgré eux... Cela peut se défendre dans une démocratie représentative "absolue" qui nierait complètement (et interdirait

même, comme en Allemagne, traumatisée à juste titre par l'usage qu'en fit Hitler) l'idée du référendum, symbole de la démocratie directe. Mais certaines démocraties d'Europe, comme la France, conservent le référendum, et pas seulement comme *ultima ratio*, et il serait dangereux d'oublier que cette possibilité constitutionnelle a, dans notre pays déjà très attaché à l'élection directe au suffrage universel du chef de l'État (même si c'est souvent sans illusions particulières et, à mon avis, à tort), une certaine aura quand il s'agit de thèmes majeurs ou intéressant les électeurs, comme on a pu le constater en 2005...

"Nouvelles chouanneries"

Il n'y a qu'à entendre la colère de ces citoyens français qui se sentent dépossédés d'un "droit" parce qu'ils ne sont plus convoqués pour cette ratification quand ils y ont déjà dit non en 2005 sur un traité "sosie"... Du coup, le "1 %" irlandais se trouvait chargé de tous les espoirs des "nonistes" de tout poil, et beaucoup plus représentatif, symboliquement sans l'être concrètement, des aspirations de nombreux citoyens des pays de l'UE. Il n'est pas certain que, la prochaine fois, l'Union européenne accepte qu'une na-

tion puisse ainsi l'empêcher de "constitutionnaliser en paix" : on pourrait placer la loi européenne au-dessus de la souveraineté de l'Irlande et interdire tout vote sur l'UE autre que la désignation d'élus au Parlement européen... Par ailleurs, les Verts européens proposent de transformer la prochaine assemblée européenne en assemblée constituante : le même processus qu'en 1789... Celui-là même qui, après juillet de la même année, s'empressa d'oublier les 60 000 cahiers de doléances rédigés dans les territoires de France pour mieux légiférer "librement" sans se soucier des réalités populaires, au nom de cette "volonté nationale" qu'ils, et eux seuls, étaient censés incarner. On connaît le résultat : la confiscation de la parole et de la rédaction de la loi par une assemblée majoritairement "bourgeoise", tout empreinte de libéralisme et de grands principes, tant que le peuple restait tranquille.

N'est-ce pas, en définitive, ce que souhaitent des européistes pressés de voir leur rêve aboutir, sans trop regarder les méthodes employées ? Mais à éviter le peuple dans les urnes, on risque de le croiser dans la rue... Les "nouvelles chouanneries" commencent d'ailleurs à préoccuper nos gouvernants...

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN



■ INSTITUTIONS

Réforme constitutionnelle :
Les révisionnistes contre la France

PAGE 5

■ ÉTRANGER

Négociations européennes avec la Turquie :
La Commission sert les islamistes

PAGE 7

■ COMBAT DES IDÉES

Le drame de la condition humaine :
Gustave Thibon, témoin de l'éternel

PAGES 8 ET 9

Jean Tulard : L'immense apport de l'AF en histoire

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – L'irruption d'un grand journal royaliste dans le débat politique n'est-elle pas extraordinaire à un moment où la République semblait bien établie ?

JEAN TULARD – La République était beaucoup moins ferme que vous réglez le dire. Le mouvement anarchiste était encore vivace. Et puis 1908, c'est l'année de l'apparition des Pieds Nickelés, une bande dessinée d'un nouveau genre qui, à l'instar de Guignol cent ans plus tôt, apparaissait comme une réaction contre des valeurs trop établies, fussent-elles celles de la république... Se manifestait ainsi le refus d'un conformisme né de la Révolution française...

Alors *L'Action Française*, dans la ligne de Joseph de Maistre et de Louis de Bonald, poussait plus loin la contestation, en s'en prenant à l'universalisme et à l'abstraction qu'avait développés l'idéologie des Droits de l'Homme, cette idéologie à laquelle, dès la Révolution, des hommes comme Mirabeau ou Talleyrand étaient bien trop intelligents pour adhérer. Ils avaient soutenu par exemple le principe de la distinction entre citoyens passifs et citoyens actifs qui représente une complète négation de l'universalisme révolutionnaire. De même on tolérerait alors l'esclavage... Vous voyez : la Révolution n'avait pas hésité à mettre en doute les principes qu'elle proclamait. Elle s'était même bien gardée d'en appliquer certains. Mais avec le temps, ces principes avaient été pris au sérieux. *L'Action Française* en 1908 incarnait le premier grand rejet de la Révolution.

Il faut considérer aussi le mouvement nationaliste, la fièvre patriotique qui se manifestait depuis

Dans le cadre de l'année du centenaire de la naissance de L'Action Française quotidienne, nous avons rencontré le professeur Jean Tulard, membre de l'Institut, qui nous a accordé chaleureusement cet entretien. Nous en remercions bien vivement le grand historien, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, professeur à l'université de Paris-Sorbonne et à l'Institut d'É-

tudes politiques de Paris, ancien président de la Société de l'histoire de Paris, président d'honneur de l'Institut Napoléon, membre du conseil d'administration de la Cinémathèque française, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, qu'il a présidée en 2005, et auteur d'une multitude d'ouvrages, tous passionnants, notamment sur la Révolution et l'Empire.

une dizaine d'années face aux menaces sur la nation. On avait peur cette fois que la république se laisse aller et renonce à reprendre l'Alsace et la Lorraine. Donc, le refus de l'idéologie des Droits de l'Homme allait de pair avec le refus de l'aliénation de la nation. Les deux courants se sont rejoints dans *L'Action Française*.

École de bon sens

L'AF 2000 – Dans quels domaines l'influence de *L'Action Française* vous semble-t-elle s'être le plus exercée ?

J.T. – Elle a rayonné principalement par un certain bon sens, son influence a été importante à une époque où la république était encore traversée par des courants patriotiques et où les instituteurs enseignaient l'attachement à la France. En revanche son royalisme a eu moins d'influence, la république tenait bon et ne se sentait pas menacée. Depuis 1848 où le suffrage universel avait été proclamé, le régime tenait par les engouements qu'il provoquait. Le suffrage censitaire aurait garanti une certaine modération et avec lui, sans doute serions-nous revenus à la monarchie, facteur de souplesse et de stabilité. Sans doute *L'Action Française* a-t-elle eu en 1919 des élus députés, notamment Léon Daudet, mais ensuite elle s'est retrouvée isolée.

Savoir parler clair

L'AF 2000 – En tant qu'historien, comment jugez-vous l'apport qu'a représenté *L'Action Française* dans votre domaine ?

J.T. – Un apport immense. Déjà grâce à Maurras et aux perspectives qu'il ouvre dans Jeanne d'Arc,



Jean Tulard

« *L'Action Française* reste une réaction contre l'universalisme révolutionnaire. »

Louis XIV et Napoléon. Ensuite par le fait que ce sont des historiens d'*Action Française*, notamment Jacques Bainville et Pierre Gaxotte, qui ont animé, à la maison Fayard, la collection *Les Grandes Études historiques*. Je me suis toujours réclamé des méthodes, du style, de la vision de Bainville. J'ai eu l'honneur de rééditer en 1975 *La Révolution française* de Gaxotte, lequel était normalien et agrégé d'histoire. Il a été attaqué, je l'ai défendu en montrant, références à l'appui, l'immensité des lectures et des recherches qu'il avait entreprises. Tout à l'opposé de l'histoire idéologique des Lefebvre ou des Soboul, représentants d'une "nouvelle histoire" chez lesquels les pages philosophiques masquent la faiblesse de pensée et de recherches.

Chez les historiens d'*Action Française* qui mettaient l'accent sur notre histoire nationale, l'histoire se définissait par le souci de la clarté. Pensez à *Napoléon* de Bainville, merveille de limpidité, ou encore à sa *Petite Histoire de France*, continuée par moi-même chez Valmonde. Tous possédaient une grande culture et une solide

formation, ils étaient capables de traiter des sujets difficiles tout en restant clairs. Je reconnais la qualité du journalisme d'*Action Française* à cette limpidité de l'expression et à la rigueur de la langue. Ils vivaient la vérité, ils n'avaient pas besoin de l'enjoliver pour se rendre agréables, alors que les pages hermétiques des historiens modernes sont une preuve de peur devant la vérité. Je rends hommage à Bainville et Gaxotte qui m'ont appris à être clair.

Mauvais procès

L'AF 2000 – Cher Maître, je me permets de dédier vos paroles à nos jeunes rédacteurs, que nous habituons à lire et relire Bainville et Maurras. Maintenant pouvez-vous nous dire pourquoi, selon vous, *L'Action Française*, en dépit de la qualité exceptionnelle des plumes qui l'ont illustrée, est aujourd'hui aussi marginalisée dans le débat politique ?

J.T. – Il y a eu l'*Action Française* d'avant 40 et celle d'après 40. Déjà condamnée par le pape en 1926, mais réconciliée avec Rome en 1939, elle s'est retrouvée après la guerre accusée de collaboration avec les Allemands. Procès profondément injuste, car elle avait seulement soutenu le maréchal Pétain et, avec lui, des idées aussi naturelles que travail, famille, patrie. Pour Maurras, ce qu'il a appelé la « divine surprise », c'était qu'au moment où tombaient sur la France de grands malheurs, il y ait eu un maréchal républicain, sans aucun lien avec l'*Action Française*, pour remettre à l'honneur ces idées salvatrices. On a alors lancé cette contre-vérité d'une *Action Française* collaborationniste, d'autant plus absurde que ceux qui à Paris symbolisaient la colla-

boration, tels que Brasillach, et surtout Rebatet dans *Les Décombres*, s'en sont pris violemment à Maurras.

Le procès fait à l'*Action Française* en 1944 entre dans le cadre de l'épuration sauvage tendant à anéantir tout ce que l'on appelait en gros la droite. Ses représentants ont été frappés d'inéligibilité et une pseudo droite s'est installée : dire qu'elle hérite de l'*Action Française* serait une plaisanterie. On a vu alors apparaître des mouvements populaires attachés à une personne (De Gaulle, qui avait une grande envergure, Poujade, Le Pen), mais auxquels il a toujours manqué le support de la volonté réelle de rétablir la monarchie, seule force de pondération possible dans un pays ballotté dans tous les sens. Il faut, pour avancer vers la "terre promise" un guide sûr, un repère. Nicolas Sarkozy avait compris qu'il fallait donner l'impression d'avoir un programme et la volonté de l'appliquer, mais il n'a peut-être pas assez de "charisme" pour cela. La France a besoin d'un arbitre : vichysme, gaullisme, Front national, sarkozysme, ne sont que des succédanés.

L'idée de nation

L'AF 2000 – Quel avenir entrevoiez-vous pour *L'Action Française*, son journal, ses idées ?

J.T. – Je veux redire que la qualité propre à l'*Action Française*, c'est le bon sens. C'est sans doute ce que réclament les Français, mais l'image trop répandue d'un Maurras vitupérant fait oublier que l'*Action Française* repose sur un équilibre et qu'elle invite à remonter à l'idée de nation. Une chape de plomb tombe aujourd'hui sur nous. Le "politiquement correct" s'impose partout, il y avait plus de liberté d'expression au temps de la III^e République. L'*Action Française* reste une réaction contre l'universalisme révolutionnaire et pour l'idée de nation. Celle-ci est englobée aujourd'hui par l'Europe et le mondialisme qui entendent supprimer toute barrière. Il y a de quoi être pessimiste. Mais il y a la Providence !

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL FROMENTOUX

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris

Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63

www.actionfrancaise.net

redaction@actionfrancaise.net

secretariat@actionfrancaise.net

abonnements@actionfrancaise.net

ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)

Directeur de la publication : M.G. Pujo

Rédacteur en chef : Michel Fromentoux

Politique : Pierre Lafarge (chef de rubrique), Georges Ferrière.

Étranger :

Pascal Nari, Sébastien de Kereror.

Économie : Henri Letigre.

Enseignement, famille, société :

Michel Fromentoux (chef de rubrique),

Aristide Leucate, Guillaume Chatizel,

Jean-Philippe Chauvin.

Médecine : Jean-Pierre Dickès.

Livres : Anne Bernet, Pierre Lafarge,

Philippe Aleyrac, Jean d'Omiac,

François Roberday.

Culture : Renaud Dourges,

Monique Beaumont, Alain Waelkens.

Combat des idées :

Pierre Carvin

Histoire :

Francis Venant (chef de rubrique),

Yves Lenormand, René Pillorget.

Art de vivre : Pierre Chaumeil.

Chroniques :

Jean-Baptiste Morvan, François Leger.

Médias : Denis About, Arnaud Naudin.

Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost.

Abonnements, publicité, promotion :

Monique Lainé

EXIL FISCAL

Deux quotidiens belges affirment que le groupe franco-belge Dexia envisage de faire de Paris son siège social unique afin de participer davantage à la consolidation du secteur bancaire français. Et dire que les libéraux nous répètent à l'envi que le système fiscal français n'est pas attractif !

PROMESSE

Pendant la campagne électorale, Nicolas Sarkozy nous avait promis une diplomatie en rupture avec les compromissions, qui ne mâcherait pas ses mots pour défendre un certain nombre de valeurs. Le

pétrolier Total pour sa contribution volontaire de 30 à 40 millions d'euros, permettant à l'État d'augmenter la prime à la cuve versée aux foyers non imposables se chauffant au fuel. Des courbettes pour 40 millions d'euros, à peine plus du tiers du prix d'un avion Rafale... Le pays est tombé bien bas.

MÉTAPHORE

Philosophe, le président de la République a eu ce mot pour son "homologue", le sélectionneur Raymond Domenech : « **Le football a un point commun avec la politique : tous les Français sont sélectionneurs, tous les Français sont présidents de la Répu-**

AUMÔNE

On savait les caisses vides. Il faudra désormais admettre que la République abandonne toute dignité. Ainsi le ministre de l'Économie et des Finances Christine Lagarde a-t-il dû remercier le groupe

blique. » La différence, c'est qu'un sélectionneur qui promettrait la victoire et accumulerait les défaites ne garderait pas son poste pendant cinq ans.

GUILLAUME CHATIZEL

ERRATUM

Dans notre article de première page du dernier numéro de *L'AF 2000*, La bêtise en érection, le nom du jeune conseiller municipal de Taverny poursuivi d'ignoble façon a été par erreur orthographié Alexandre Sommonot au lieu de Simonnot. Nous lui présentons nos excuses et rappelons à nos lecteurs qui voudraient le soutenir qu'ils peuvent l'appeler au 06 62 34 28 19.

Nous sommes tous des Irlandais

« **L**a crise séculaire de l'Irlande est la plus forte réponse qui se puisse adresser aux théoriciens des régimes de parlement et de cabinet », écrivait Maurras dans *L'Action Française* du 26 no-

tembre 1913, montrant l'échec total dans ce pays « des plus belles maximes du libéralisme ». C'était au temps où ce pays luttait pour arracher son indépendance à l'Angleterre qui l'opprimait. Toujours aussi indomptables et patriotes, les Irlandais, ce jeudi 12 juin, ont infligé à "l'Europe" un Non cinglant par 53,4 % de suffrages contre 46,6. Ils ont dit non parce que l'emballage savamment ficelé du traité de Lisbonne ne leur inspire aucune confiance et qu'ils y voient une méchante astuce pour faire passer le projet de "constitution" européenne. N'ayant conquis que récemment leur indépendance, donc fiers de leurs libertés arrachées au prix de tant de sacrifices, les Irlandais n'ont pas envie de voir leur destin se fondre dans celui d'un magma technocratique.

Le rêve européiste, s'effondrera, tôt ou tard, de cet universalisme béat qui nie les réalités

ner, « qu'ils comprennent les raisons de ce non et qu'ils nous donnent un certain nombre d'explications ». Sous-entendu : les Irlandais ne savaient pas ce qu'ils faisaient en votant non, discutons encore et encore, ils finiront bien par comprendre et par "bien" voter. Comme si l'on pouvait "avoir" à l'usure un pays qui veut tout simplement être lui-même...



Cet autoritarisme pervers se voit aussi chez ceux qui traitent les Irlandais d'ingrats, incapables de reconnaître ce que l'Europe a fait pour eux. Si ces européistes agissaient plus dans le politique que dans le moral, ils sauraient que la reconnaissance n'est pas le premier des ressorts de la politique. Les Irlandais considèrent d'abord – c'est leur devoir – l'intérêt de leur pays : ce qu'ils ont reçu de l'Europe en matière économique ne compense pas les obligations tatillonnes auxquelles ils sont soumis ou encore les atteintes à leur identité catholique. En outre, ils entretiennent aussi des liens avec la riche communauté irlandaise américaine...

Le plus marri dans cette affaire-là est assurément le président de

la République française Nicolas Sarkozy, d'abord parce qu'il s'est démené obstinément pour arriver à ce traité de Lisbonne qui ne fait plus recette, ensuite parce qu'à partir de ce 1^{er} juillet c'est à lui que va revenir la présidence de l'Union

européenne ! Lui qui aime mieux "fonctionner" que réfléchir croyait bien que tout problème institutionnel étant résolu, il allait pouvoir faire "avancer" l'Europe et poursuivre l'uniformisation des politiques en matière d'immigration, d'environnement, d'énergie...

Un casse-tête pour Sarkozy

tard, de cet universalisme béat qui nie les réalités et qui, du fait même, creuse beaucoup plus d'incompréhensions qu'il ne conduit à de réelles ententes.

Il faut louer les Irlandais de nous donner une leçon de réalisme, qui n'a rien à voir avec une leçon de "démocratie", comme on l'entend dire ici ou là. Certes, les peuples, dans l'affaire européenne, voient plus clair que les parlements, tout simplement parce qu'ils vivent concrètement les méfaits d'une Union qui multiplie les entraves dans tous les domaines, dont celui de l'emploi. Les parlements, eux, sont trop soumis aux pressions idéologiques pour que l'on puisse leur faire confiance dans la défense des nations.

La démocratie contre les nations

Il serait suicidaire de croire, pour autant, que la souveraineté et la pérennité d'une nation reposent avant tout sur un pourcentage de voix. C'est justement la démocratie, qui, en distillant cette idée depuis la Révolution dite française, a conduit l'Europe dans l'im-

passé où elle se trouve. Faisant reposer la nation sur la mythique "volonté générale", on a détruit tous les corps particuliers qui faisaient la force de cette nation, puis, ayant voulu imposer à l'Europe entière le modèle révolutionnaire prétendu libérateur, on a mis l'Europe à feu et à sang pour deux siècles ; et l'on essaie maintenant de recoller les morceaux en continuant de déraciner les nations pour mieux les "unir". Au bout de cette histoire de fou, les peuples sont amenés à considérer la patrie plutôt comme le lieu où l'on se sent bien ici et maintenant que comme l'héritage des pères engageant toutes les générations dans une communauté de destin. Que des référendums puissent parfois dans l'immédiat s'opposer victorieusement au processus européiste, applaudissons ! Mais n'oublions pas que dans l'étymologie du mot nation, il y a naissance, donc héritage, et que la volonté majoritaire d'une génération donnée n'est en rien une assurance pour l'avenir.

Une occasion à saisir

Pour nous Français, l'exemple irlandais va autrement plus loin qu'un exemple de démocratie. Il nous montre que la Babel bruxelloise est beaucoup moins solide qu'on veut nous le faire croire et qu'il lui en faut peu pour se mettre en émoi. Il est donc temps – c'est le rôle de l'Action française – saisissant l'occasion, de renforcer chez nous l'esprit national et de nous organiser pour contester Bruxelles, au nom de notre histoire qui nous fait être ce que nous sommes, et au nom d'une autre Europe, reposant sur des nations historiques qui s'engageront entre elles à s'organiser dans la complémentarité de leurs qualités propres et non dans l'asservissement à un universalisme mercantile. Quel malheur qu'en ces temps où "l'Europe" bat de l'aile, la France n'ait pas à sa tête celui qui d'âge en âge, par sa présence même, dit non à toute atteinte à la souveraineté : le Roi !

MICHEL FROMENTOUX

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ **Comme tous les journaux d'opinion**, *L'Action Française* 2000 a besoin de l'aide financière de ses amis pour vivre. À l'approche des vacances, vous êtes encore trop peu nombreux à avoir répondu à l'appel "100 euros pour l'AF". Cette période estivale est pourtant une période difficile pour nos finances ; c'est pourquoi nous lançons un appel pressant à votre générosité.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR NOUS AIDER :

● **D'abord, vous abonner, si vous ne l'êtes pas encore.**

C'est un devoir pour tout adhérent à nos idées, si vous voulez que *L'AF* continue.

Et si vous achetez le journal au numéro, sachez qu'un exemplaire vendu en kiosque nous rapporte 30 % de moins qu'en abonnement, sans compter le coût des "inventus". Alors, n'attendez pas plus, pour souscrire un abonnement (voir p. 11)

● **Et puis, participez à la souscription selon vos moyens, ce**

mois-ci, avant de partir en vacances. Cela nous permettra de passer l'été sans trop de soucis.

Pour nous, c'est vital. Merci d'avance.

MARIELLE PUJO

P.S. : Certains de nos abonnés ont remarqué avec plaisir un changement dans le dernier numéro de *L'Action Française* 2000. Nous nous

efforçons de tenir compte des critiques et suggestions de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous écrire.

LISTE N° 6

100 euros pour l'A.F. : Raymond de Sagazan, 500.

Versements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Mme Bellegarde, 15,24 ; Raymond Sultra,

17,78 ; Joseph Lajudie, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Marie-Christian Leclercq-Bourin, 30 + 28 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Total de cette liste : 702,24 €
Listes précédentes : 7 198,56 €

Total : 7 357,80 €
Total en francs : 48 264,96 F

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio : *L'Action Française* 2000, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Réveiller les parlars locaux ?

Dans le cadre du site du quotidien Le Figaro, je me suis permis d'intervenir dans le débat sur la question des langues régionales reconnues, presque en catimini, par l'Assemblée nationale à la fin du mois de mai, dans une indifférence presque totale. Il semble bien que les jacobins soient désormais dépassés et qu'ils ne mènent plus que des combats de retardement sur de multiples sujets, même s'il peut advenir que leur "nationalisme", quand il s'adresse à la question de l'existence de la France "malgré" l'Union européenne, peut se croiser avec celui des monarchistes attachés à la liberté de parole et de manœuvre de notre « cher et vieux pays », pour reprendre l'expression célèbre du général De Gaulle.

La monarchie fédérative

Né en Bretagne en pays gallo (à Rennes), je suis toujours agacé des falsifications historiques et des reconstructions a posteriori, plus idéologiques qu'autre chose, et je dénonce le bilinguisme français-breton dans ma ville natale de Rennes où on n'a jamais parlé breton, ni au Moyen Âge ni à une autre époque, à part, depuis les années soixante, dans quelques cercles d'intellectuels et d'universitaires, mais sûrement pas dans le peuple local qui, dans les faubourgs et les campagnes avoisinantes, s'exprimaient en gallo, parler local qui n'a rien à voir avec la langue bretonne ! Cette mise au point étant faite, je suis tout à fait favorable à la reconnaissance des langues provinciales et locales, ne serait-ce qu'à titre patrimonial et culturel, sans méconnaître que le français doit rester, non pas la seule langue officielle, mais la langue commune de tous les Français, patrimoine de civilisation de notre nation et reconnaissance de son unité au-delà des différences et des diversités.

Les rois de France s'adressaient au pays en évoquant « les peuples de France » : la République, elle, s'est voulue "une et indivisible" et a détruit les parlars locaux car elle avait peur de la diversité et des traditions. La République est incapable d'accepter les libertés provinciales sans menacer l'unité du pays. La France avait, pourtant, développé un modèle original d'incorporation des provinces et des communautés au sein de la nation, par l'œuvre patiente de ses rois : en somme, la monarchie fédérative est moins frileuse que cette République encore marquée par des relents de jacobinisme...

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN

* <http://jpchauvin.typepad.fr>

Santé navale vivra !

La rumeur courait depuis la fin de l'an dernier les milieux médicaux militaires ; c'est par un article de *Sud-Ouest* du 22 février dernier que les intéressés

Mais, à l'époque, la mobilisation unanime de la municipalité conduite par Jacques Chaban-Delmas, des anciens de l'école et de la population bordelaise dans son

viennent, tout comme le nombre d'années d'internat, rien ne justifie le regroupement à Lyon, qui coûterait plus cher que le *statu quo*, le maintien en l'état de l'école

qui amoindrirait nos capacités militaires, qui affaiblirait notre potentiel scientifique et qui porterait un coup sérieux à l'économie locale, au prestige de la ville et de son université. Dans une perspective purement comptable, le président de la République a récemment déclaré que l'Armée n'avait pas pour vocation de « faire de l'aménagement du territoire » ; il n'y est pas du tout ! Le patrimoine militaire, intellectuel, moral, immobilier, humain ajoute infiniment davantage d'attractivité à une cité que la création d'une "zone franche" pour les entreprises anonymes et vagabondes par essence !

La logique du libéralisme

Un Comité bordelais de défense de Santé navale, groupant de simples citoyens amoureux de leur école et des amis de ses élèves, s'est constitué. Un clip vidéo, intitulé *Santé navale vivra !* sera bientôt en ligne sur la toile, et une pétition est ouverte depuis le 1^{er} avril, dans un certain nombre de lieux publics de Bordeaux. Ne soyons donc pas les derniers des Français, ne nous laissons pas faire par la logique du libéralisme appliqué à tout, de la médecine libérale à la médecine militaire : défendons nos biens communs, qu'il s'agisse de nos services publics ou des établissements militaires !

VINCENT GAILLÈRE

* Pour tout renseignement complémentaire, écrire au CAEC, BP 80093, 33035 Bordeaux Cedex.

Le pouvoir sarkozien fait à l'intérieur de l'antimilitarisme budgétaire primaire, tout en s'alignant à l'extérieur sur la politique atlantiste !

Ils ont appris : il est question de fusionner l'école du Service de Santé des armées (ESSA, connue dans le monde entier sous le nom de "Santé navale") de Bordeaux avec celle de Lyon. Pourquoi ? Pour de vulgaires raisons budgétaires inspirées par la Révision générale des politiques publiques censée traquer de prétendus "gaspillages" qu'induirait la défense militaire de la France. Traduite sur le plan stratégique, elle équivaut à cette conception inepte d'"interopérabilité" qui voudrait que les armées de terre, de mer et de l'air, bien qu'opérant sur des théâtres d'opérations distincts, soient étalonnées de la même manière ! Il est assez caractéristique de l'avalissement de l'esprit public que, par des chemins détournés, la fausse droite au pouvoir fasse à l'intérieur de l'antimilitarisme budgétaire primaire, tout en s'alignant à l'extérieur sur la politique atlantiste.

Cette menace sur Santé navale n'est pas nouvelle : déjà, en 1982, le socialiste et franc-maçon Charles Hernu voulait sa peau.



ensemble (près de 100 000 signatures à la pétition) avait fait reculer le ministre de la Défense, quelque peu chahuté lorsqu'il vint présider le baptême de la promotion de médecins, le 28 mars 1982 ; trois mois après, il retirait son projet.

Une institution prestigieuse

En cent dix-sept années, l'école a formé 9 000 médecins de vingt-quatre nations ayant servi en majorité outre-mer. Elle compte en outre trois cents élèves morts pour la France. S'il est vraisemblable qu'en dépit de la suppression, il y a dix ans, du *numerus clausus* d'élèves féminins, le recrutement va diminuer dans les années qui

dans ses locaux historiques du cours de la Marne qui appartiennent à la ville. Les rapports avec la faculté de Médecine sont excellents et Bordeaux est en pointe en ce qui concerne la médecine tropicale, un domaine redevenu capital avec l'extension des "opérations extérieures" de nos armées. Il n'est pas à négliger non plus que les emplois de quinquante civils sont menacés.

Cette fois, le ministre, le couard démo-chrétien Hervé Morin, n'a pas osé venir au baptême de promotion qui a eu lieu l'après-midi du samedi 5 avril 2008, mais il est important que les Bordelais et en général les patriotes témoignent par tous les moyens au président de la République, chef des armées, leur désaccord avec une initiative

CHRONIQUE

Dans les années de ma prime jeunesse, je revois en un gros bourg de Haute-Bretagne une "place des Quatre-Vents", avec une auberge portant

Pourquoi ne pas recourir aux grands courants d'air et aux émanations odoriférantes de l'auberge pour ragailardir nos esprits ?

ces mots comme enseigne. Je regretterais fort que l'une ou l'autre ait depuis changé de nom... Il me resterait la joie maligne et sans doute assez farfelue que ce titre me suggère. Les courants d'air semblent toujours avoir un aspect facétieux. Une tentation taquine me donne l'envie de réunir sous le titre d'"Aux Quatre-Vents" une collection de mes propres chroniques. Ce serait, ma foi ! une assez notable et prestigieuse coiffure : peut-être un chapeau empanaché pour mousquetaire du

"Aux Quatre-vents..."

temps jadis, ou le chaperon à grelots pour quelqu'un de ces bouffons de cour dont la réputation était de dispenser aux princes une paradoxale sagesse... Mais je pense ne pas pouvoir justifier longtemps et dignement cette vocation vaniteuse, héroïque ou fantasque ; non plus que d'imiter Victor Hugo qui intitula une de ses dernières œuvres : *Aux Quatre-Vents de l'Esprit*...

Et pourtant mon ambition secrète serait de réclamer le secours des grands courants d'air de la place rustique et des émanations odoriférantes et culinaires de l'auberge, afin de ragailardir l'esprit de nos contemporains. On peut rêver de brises alanguies et tendres pour les augures politiques cédant à la pulsion de l'engueulade périodique. Et même la "bise", si elle semble désigner le "Vent de Nordet", exagérément rafraîchissant, figure aussi dans nos lexiques pour évoquer familièrement un baiser !

Le vent, comme l'antique Janus, est un dieu à double face, et je ne doute point que, dans le temps présent, l'un et l'autre visage ne soient tout à tour favorables, hygiéniques et salutaires pour l'âme et la patrie françaises.

Des mots bien chez nous

"Bise" et "brise" sont des mots bien de chez nous, d'un style conforme aux anciennes chansons du folklore. Et si, à la mi-mai je dois tenir compte des variations équivoques d'un mois inauguré avec des douceurs surprenantes et continué par des tempêtes parfois porteuses de grêle et de neige, qui peut-être ont dû tapisser là-bas même la place des Quatre-vents, il est vrai qu'il en est souvent ainsi, et que s'allonge entre Pâques et Pentecôte une allée de temps tour à tour solaire et enneigée. Pour bien des raisons, ne maudissons pas les Quatre-Vents ! Ils sont sou-

vent respectables et même sacrés : dans l'Évangile de saint Jean, Jésus dialogue la nuit avec le bon Nicodème et lui dit : « **L'Esprit souffle où il veut et vous entendez sa voix. Vous ne savez ni d'où il vient ni où il va, et il en est de même pour tout homme qui est né de l'Esprit.** » Et notre bon aumônier, dans l'année de philosophie, présumait qu'au début le même mot désignait le souffle de l'Esprit et le Vent de la nuit.

Et si je voulais réunir tous les arguments pour la "défense et illustration du vent", je n'aurais garde d'oublier les girouettes, jadis honneur féodal au temps de nos aïeux et toujours propices à l'imagination étrange et plaisante : je vois ainsi, sur une page d'illustrations, une foule de girouettes en "ombres chinoises". Les unes figurent des coqs, d'autres des familles de chats, un laboureur sur une flèche indicatrice, et même une sorcière s'enfuyant, comme il se doit, juchée sur un balai... Images nobles et rustiques pour un esprit toujours attentif aux Quatre-Vents et aux promesses du Destin.

JEAN-BAPTISTE MORVAN

Les révisionnistes contre la France

Il est habituel d'affirmer que la Constitution du 4 octobre 1958, même et surtout pour des royalistes, instaurait un compromis institutionnel relativement acceptable

Cette énième réforme constitutionnelle démontre l'impuissance désormais proverbiale de la France à se remettre des coups mortels assésés sans relâche par la Gueuse.

la hiérarchie des normes. Non, si l'on observe, en constitutionnaliste pragmatique formé à l'école maurrassienne et instruit du droit constitutionnel d'outre-Manche, qu'au fond, la loi fondamentale doit s'adapter aux mutations sociétales, voire technologiques.

dont la cohérence d'ensemble est assurée par un acte statutaire (la Constitution) définissant les règles d'exercice du pouvoir par des institutions étatiques souveraines. La suppression ou l'absence de l'un des trois éléments précités rend impossible l'établissement d'une

de financement de la sécurité sociale, amoindissant, dès lors, la marge d'action et d'influence de l'Exécutif, tandis que les sénateurs, devant qui le projet passe actuellement en débat, souhaitent supprimer l'amendement des députés UMP prévoyant l'usage du référendum pour l'adhésion de tout État représentant plus de 5 % de la population de l'Union européenne. Motif avancé par les séditifs ambulants du Palais du Luxembourg : ne pas choquer la Turquie. De plus, dans un pays déjà asphyxié par les revendications tous azimuts de droits-crédances (les fameux droits "à" l'emploi, l'éducation, RTT, vacances, etc.), nos apprentis sorciers du droit constitutionnel, suivant en cela une proposition de la commission Balladur (qui reprenait déjà une vieille lune socialiste), prévoit l'institution d'une question préjudicielle de constitutionnalité qui permettra à tout citoyen de demander à un tribunal de saisir le Conseil constitutionnel aux fins de le voir se prononcer sur la constitutionnalité d'une loi. Sans parler de la création d'un improbable "défenseur des citoyens" alors qu'il existe déjà un médiateur de la République et des juges administratifs.



Demain, tout citoyen pourrait demander à un tribunal de saisir le Conseil constitutionnel. Combien ces fines plaisanteries vont-elles coûter à la collectivité ?

entre la démocratie parlementaire et la monarchie, au sens où le chef de l'Exécutif, grâce à sa fonction d'arbitrage et par le truchement de prérogatives propres (dissolution de la chambre basse, dictature temporaire, contresigne des décrets, etc.), disposait d'une réelle prééminence. Contre les excès d'un parlementarisme aussi bavard qu'enlisant, le constituant (originaire ou dérivé) avait introduit un certain nombre de garde-fous (maîtrise gouvernementale de l'ordre du jour, double session, etc.) qui volent en éclats, au fur et à mesure des réformes constitutionnelles, la dernière projetée ne faisant nullement exception à la règle.

La constitution doit s'adapter

On a coutume d'enseigner, aux étudiants de première année de droit, la distinction entre "constitution rigide" et "constitution souple", la première étant plus difficile à réviser que la seconde, celle-là devant recourir à des procédures plus lourdes que celle-ci. La Constitution de la V^e République, de sa première modification le 4 juin 1960 à la dernière du 4 février 2008, a été révisée pas moins de vingt-trois fois, alors même que son article 89 fixant la procédure de révision la classait initialement dans la catégorie des "constitutions rigides" !

Doit-on s'émouvoir d'une telle frénésie révisionniste ? Oui, si l'on considère, en juriste orthodoxe, que la Constitution, comme toute règle juridique a besoin d'un minimum de stabilité, *a fortiori* parce qu'elle est située au sommet de

En ce cas, et ce n'est pas le moindre des paradoxes de la Constitution actuelle, quel intérêt d'avoir une constitution écrite et pourquoi ne pas lui préférer une constitution coutumière (autre distinction traditionnelle du droit constitutionnel) ? Le Conseil constitutionnel lui-même, depuis 1971, se reconnaît le pouvoir exorbitant et totalement *contra legem*, de "découvrir" des principes de valeur constitutionnelle, hypocritement rattachés à des sources juridiques écrites (les "lois de la République" antérieures à 1946), mais foncièrement issues d'une interprétation constructive et réaliste du droit. C'est toute la question de la "supraconstitutionnalité" qui se pose mais qui, en l'état actuel de nos institutions, ne revêt aucun intérêt et ne pourra en avoir tant que la France n'aura pas recouvré sa pleine et entière souveraineté.

Une constitution sans État

Car il faut bien comprendre qu'il n'y a de motif légitime et sérieux à réformer la constitution d'un État, que si l'on se situe encore dans les limites d'un État souverain. Premier acte politique par excellence avant de devenir une règle de droit, la constitution (dérivé du latin *constituere* qui signifie instituer, fonder) n'a d'utilité et de pertinence que dans un espace politique donné et circonscrit. Cet espace est représenté par l'État en ses trois éléments constitutifs (gouvernement, territoire et population)

constitution. Ainsi, la France, dont le gouvernement véritable est placé entre les mains de Bruxelles et de la Cour de justice des Communautés européennes, ne peut plus se prévaloir d'une quelconque constitution et la réforme sarkozienne de la Constitution de 1958 ressemble à une simiesque pantonnade.

La monarchie, seule possibilité

Cela fait, hélas, un bout de temps que la France n'est plus un État. Tout au plus peut-elle se prévaloir du statut d'entité fédérée ou de gouvernement... Ainsi, la prétendue "Constitution européenne" que l'on cherche à nous imposer malgré un *ni et* catégorique ad referendum, est une imposture voire une hérésie juridique car elle implique la création d'un "État européen" (aussi absurde qu'un "État africain", soit dit en passant) encore inexistant (dans la théorie classique, c'est l'État préalablement institué qui se dote d'une constitution et non la constitution qui engendre l'État) !

Il ne sert donc à rien de gloser sur une vingt-quatrième révision constitutionnelle ayant pour objet comme pour effet d'affaiblir la France à l'intérieur sans la renforcer à l'extérieur. Le projet adopté en première lecture par l'Assemblée nationale prévoit, par exemple, de limiter considérablement l'usage de l'article 49-3 (qui prévoit l'adoption d'un projet de loi sans vote) aux lois de finances et

THIERRY DESJARDINS
Galipettes et cabrioles à l'Élysée

Fayard - 240 p. - 16 euros

Nicolas Sarkozy fatigue jusqu'à ses thuriféraires les plus convaincus ; quant à ceux des Français qui éprouvaient pour lui une sympathie des plus li-



mitées, il les exaspère au-delà de l'imaginable. Thierry Desjardins ne se cache pas d'avoir voté, non pour l'homme, mais pour son programme. Sa déception est à la mesure des espoirs trop vite placés en lui.

Or, et c'est là le pire, ce qui choque le plus, chez le Président, ce n'est point qu'il ne tienne pas ses promesses électorales, ou n'ait pas les moyens de les tenir, mais qu'il se révèle, en toutes occasions, si inférior à son rôle et donne, de sa fonction, et de la France, une image grotesque et caricaturale vite devenue insupportable.

C'est donc bien l'homme, ses travers, ses tics et ses innombrables bêtises, qui se retrouve ici au cœur de ce pamphlet brillant et cruel. Certains s'en sont émus, jugeant indécent de revenir sur une vie sentimentale que le chef de l'État n'a que trop tendance à médiatiser. Pourtant, Desjardins ne se trompe pas de cible, et ne fait que dire tout haut ce que la France, ahurie, pense de moins en moins bas. S'y ajoute un relevé systématique, lucide et argumenté, des incohérences politiques, des erreurs diplomatiques, et des forfaitures, le mini-traité simplifié en donnant l'exemple achevé, qui sont en train de faire de Sarkozy le plus désastreux de nos gouvernants.

Bilan d'un an de règne ? Sans doute, mais surtout, en dépit de l'image caricaturale que Thierry Desjardins se fait de l'ancien régime, démonstration efficace qu'aucun souverain de rencontre ne remplacera jamais le légitime...

ARISTIDE LEUCATE
aleucate@yahoo.fr

ANNE BERNET

FAMILLE DÉCOMPOSÉE

Le gouvernement prépare une loi sur « l'autorité parentale et les droits des tiers ». L'avant-projet en a été présenté à... l'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans, dont les représentants étaient reçus au ministère de la Justice le 13 juin, en présence du secrétaire d'État à la Famille Nadine Morano. L'Inter-LGBT se félicite des réponses données à une partie de ses re-

vendications. « En effet, le texte soumis à la concertation propose notamment : de garantir le droit de l'enfant d'entretenir des relations personnelles avec le tiers [...] ; la possibilité pour un parent de donner mandat à un tiers pour les actes "de la vie quotidienne" de l'enfant ; la possibilité pour les deux parents d'autoriser en commun un tiers à effectuer des actes "importants" de l'autorité parentale (santé, édu-

cation, droits fondamentaux) ; la possibilité de partager l'exercice de l'autorité parentale avec un tiers par simple homologation par le juge, et non après une procédure de jugement comme aujourd'hui. » En revanche, l'adoption simple de l'enfant par le conjoint ne resterait possible qu'au sein d'un couple marié. « Certains sociologues et associations familiales ont fait part de leur crainte d'une "concurrence

entre adultes qui serait néfaste pour l'enfant », rapporte l'AFP. La concertation engagée vendredi devrait se poursuivre pendant une quinzaine de jours. Avec, on l'espère, d'autres invités que les porte-parole de l'homosexualité militante.

COLBERTISME

L'État a annoncé le 12 juin son intention d'entrer à hauteur de 9 % dans le capital des Chan-

tiers de l'Atlantique. Une menace de délocalisation planait sur le dernier grand chantier naval national... La France veut ainsi « sécuriser ses intérêts stratégiques et industriels » selon le président de la République. Cette minorité de blocage devrait permettre d'assurer la conservation de nos capacités de production civile et militaire. « C'est une excellente opération » selon Francis Vallat, président de l'Institut français de la mer, cité par l'AFP.

Vers une Europe de la Justice

Comme maints organes de l'Union européenne, Eurojust est méconnue du grand public. C'est pourtant une pièce essentielle du troisième pilier, celui de la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Aujourd'hui, marchandises et capitaux circulent librement de Séville à Var-

Eurojust n'est-il pas l'ébauche d'un véritable espace judiciaire européen, un prélude à l'uniformisation rêvée du droit pénal ?

FLAMBÉE DU PÉTROLE

La Commission européenne s'est-elle découverte une fibre sociale ? Le 11 juin, elle a demandé l'adoption rapide de politiques répondant à la hausse des prix du pétrole, acceptant « que les États membres prennent des initiatives à court terme afin d'aider les couches de la population les plus défavorisées ». Bruxelles entend surtout accélérer la recherche d'une plus grande efficacité énergétique, améliorer la transparence des stocks commerciaux de pétrole, soutenir l'organisation d'un sommet mondial sur les marchés pétroliers. Le Conseil européen devait débattre de ses propositions les 19 et 20 juin. À l'ordre du jour, également : des discussions sur la hausse des prix des denrées alimentaires.

DES PÊCHEURS QUI VOIENT ROUGE

La Commission européenne a annoncé le 13 juin la fermeture prématurée de la pêche au thon rouge en Méditerranée et dans l'Atlantique Est pour la flottille des senneurs à senne coulissante (de grands chalutiers). Une décision « nécessaire pour protéger cette ressource fragile et assurer la restauration du stock » selon la Commission, qui se dit « déterminée à utiliser tous les moyens nécessaires pour éviter la répétition de la surpêche substantielle observée en 2007 ». Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a déploré un choix opéré « sans confrontation des éléments techniques ». La technocratie bruxelloise nous inspire en effet une certaine suspicion, mais elle n'est pas la seule : les gouvernements ne se défont-ils pas de l'impopularité consécutive à l'application de leurs propres décisions ? Le 19 décembre 2007, un accord s'était dégagé à l'unanimité sur la fixation des quotas ; six mois plus tard, ils se gardent bien de le rappeler à l'opinion publique.

G.D.

sovie et d'Helsinki à Athènes, tandis que des millions de personnes ne s'aperçoivent même plus qu'elles traversent régulièrement plusieurs frontières pour négocier un contrat, partir en vacances ou étudier. Profitant de la brèche ainsi ouverte, les réseaux criminels ont depuis longtemps étendu leurs activités à une dimension continentale – quand ce n'est pas davantage – et jouent de la mosaïque des législations nationales.

Afin de lutter plus efficacement contre ces formes nouvelles de criminalité, le Conseil de l'Union européenne a institué Eurojust dans sa décision du 28 février 2002. Il s'agit en premier lieu d'améliorer, dans le domaine de la coopération judiciaire, la coordination entre les autorités compétentes des États membres. Mais ne serait-ce pas aussi l'ébauche d'un véritable espace judiciaire européen, un prélude à l'uniformisation rêvée du droit pénal pour faire éclore une "Europe de la Justice" affranchie de la tutelle nationale ?

Quelle nécessité ?

Dans son rapport sur le projet Eurojust, le Parlement européen avait souligné que sa création répondait aux lacunes de la simple mise en réseau des magistrats et procureurs européens. La décision fut ainsi placée sous le signe de l'urgence, une nécessité certes martelée, mais jamais démontrée. Eurojust n'en vit pas moins le jour, en tant qu'organe de l'Union européenne doté de la personnalité juridique. Elle est composée d'un membre national détaché par chacun des États membres, selon son système juridique, avec la qualité de procureur, de juge ou même d'officier de police. C'est une fine équipe, parfaitement européenne, dont les activités sont financées par le budget général de l'Union. Derrière Eurojust se profile, nous l'avons dit, le désir transparent d'aiguiller, grâce à une structure située au niveau européen, la lutte contre les formes graves de criminalité dans l'Union, notamment lorsque celle-ci est organisée. Encore fallait-il définir ces différentes "formes graves". L'article 4 de la décision du Conseil y pourvut allègrement : sont en ligne de mire la criminalité informatique, la fraude, la corruption et toute infraction pénale touchant aux intérêts financiers (sacro-saints) de la Communauté, le blanchiment des produits du crime, la criminalité au détriment de l'environnement (sans doute un gage donné à l'écologiquement correct) et la participation à une organisation criminelle. Si le champ d'action d'Eurojust ne semble donc pas démesuré, la décision prévoit cependant la possibilité d'inclure, sans aucune limite, les infractions commises en relation avec ces formes graves de criminalité.

Eurojust peut agir soit par l'intermédiaire des membres nationaux concernés, soit en tant que collègue. Dans le second cas de figure, les États membres ne sont

pas en mesure de refuser ses mandats à moins d'en formuler les raisons dans un avis motivé. Ces dispositions formelles seraient inquiétantes pour l'indépendance même des États européens, si le discours juridique ne masquait pas une faiblesse béante : en effet, chaque État membre définit seul les pouvoirs judiciaires qu'il souhaite conférer à son membre na-

Elser, qui fut mêlé à un scandale politico-financier en Autriche et qui put être extradé de France, ou encore l'affaire dite "Pachtou", qui permit le démantèlement de la plus importante filière d'immigration clandestine en Europe et l'arrestation de plus d'une cinquantaine de personnes en France, en Italie, en Grèce, en Turquie et au Royaume-Uni. Par ailleurs, Euro-



Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes si l'Europe n'était pas fébrile à l'idée de passer de la coopération intergouvernementale à l'intégration, comme à son habitude...

tional au sein de son propre territoire, ainsi que l'étendue de son droit d'agir à l'égard des autorités judiciaires étrangères. Par conséquent, il appartient aux États membres qui veulent jouir au mieux de toutes les possibilités offertes par Eurojust de donner aux représentants nationaux les pouvoirs utiles à l'amélioration de la coopération judiciaire. Force est d'admettre que les États ont, pour la plupart, transposé au minimum les obligations énoncées par les textes européens : il est même des cas rares de non-transposition en droit interne de la décision du 28 janvier 2002. C'est bien la preuve que le corset demeure mal ajusté.

Un bon instrument ?

La souveraineté authentique étant dans le libre choix de ses dépendances en vertu des intérêts nationaux, Eurojust pourrait être un instrument commode pour interpellier simultanément les responsables de réseaux criminels transnationaux et geler le fruit de leurs trafics. Il est bien évident que l'essor de la criminalité organisée et des réseaux terroristes appelle un échange plus fluide des informations entre polices et justices nationales. À ce titre, l'accroissement du chiffre des saisines illustre un besoin qui s'accroît au fil du temps. La représentation de la France auprès d'Eurojust se compose de trois magistrats (dont le représentant national) et de deux assistants juristes. C'est l'une des délégations les plus importantes, avec la représentation du Royaume-Uni et celle de l'Allemagne. Certains "petits" pays ne disposent que d'une seule personne. La France possède ainsi un atout sérieux. Ajoutons à cela qu'Eurojust a apporté une contribution précieuse dans plusieurs affaires, comme celle du banquier

tégration politique. Elle n'est pas seulement une zone de libre-échange. Le Parquet européen sera l'un des éléments qui concrétiseront cette volonté politique. Eurojust ne peut être considérée que comme une étape vers une forme d'intégration plus importante au regard de la fraude communautaire, et non comme un point d'arrivée. Il convient de faire un effort d'intégration. »

Un hors-d'œuvre raffiné

La voix de ce fervent européen est loin d'être isolée sur l'échiquier européen. Le projet de Constitution prévoyait que la matière pénale donnerait lieu à des lois européennes adoptées non plus à l'unanimité, mais à la majorité ; ces lois devaient ainsi pousser à l'harmonisation des règles de procédure pénale. La création d'un parquet européen était également inscrite dans le projet défunt pour combattre les fraudes au budget communautaire. Le projet précisait en outre que ledit parquet pourrait voir sa compétence étendue au vaste domaine de la criminalité grave par une décision unanime des États membres de l'Union européenne. Il faisait fi des divergences régnant entre les conceptions nationales du droit pénal. Un exemple l'atteste : en Italie, le Ministère public fait partie de la magistrature. Il est indépendant de toute puissance politique, qu'elle soit exécutive ou législative. Dans d'autres pays en revanche, un lien de dépendance subsiste entre le parquet et l'exécutif. La Constitution eût été dès lors un pas de géant vers l'établissement d'une norme judiciaire supranationale.

La création d'un "ministère public européen" ne peut se concevoir sans la mise en place d'une instance juridictionnelle pénale au niveau européen et d'une unification des droits et des procédures pénales afférentes. Cela signifie qu'un parquet européen serait non seulement le prélude à l'unification des droits pénaux, mais aussi à l'avènement certain d'une cour pénale européenne. Les États membres de l'UE se verraient lentement dépossédés du droit de rendre justice, pouvoir régalién s'il en est. En enterrant le projet de Constitution européenne proposé au référendum par le président Jacques Chirac, les Français ont-ils banni à tout jamais cette perspective ? Rien n'est moins sûr. Le traité de Lisbonne, dont la ratification se poursuit à l'heure où nous écrivons cet article, garde en effet la substance pénale de la Constitution avec la possibilité d'instituer, par une décision prise à l'unanimité après approbation du Parlement, un parquet européen à partir d'Eurojust. D'abord cantonné aux intérêts financiers de l'Union, son champ d'action pourrait grandir ensuite. Par un audacieux tour de passe-passe, le même plat nous est ainsi présenté une deuxième fois ; Eurojust ne fut qu'un hors-d'œuvre raffiné : l'Union européenne ou l'art de transformer une coopération effective et efficace en un projet idéologique uniforme...

DIABLE BOITEUX

La Commission au service des islamistes ?

La Cour constitutionnelle turque a annulé le 6 juin la loi autorisant le port du voile islamique dans les universités de ce pays. Cette loi a été jugée

porté au processus de l'islamisation de la société turque entrepris par le pouvoir. D'autant plus qu'une autre décision est susceptible d'être prise par la

intérieures de ce pays, que nous n'avons pas à juger. Ce qui est étonnant, voire scandaleux, c'est l'attitude de la Commission de Bruxelles et les menaces de sanc-

bientôt cent millions d'habitants, candidat à l'adhésion à l'Union ! Au nom de la démocratie qui plus est ! Bruxelles va-t-elle se permettre d'arbitrer bientôt les décisions prises par le Conseil constitutionnel en France ou le Tribunal constitutionnel suprême de Karlsruhe en Allemagne ? Comment ces "instances bruxelloises" osent-elles s'opposer au nom de la "laïcité" à la mention des racines chrétiennes de la civilisation européenne dans le traité constitutionnel, et soutenir l'imposition progressive de la charia dans un pays candidat à l'Union ? On ne comprend que trop l'attitude du peuple irlandais qui a dit non à cette Europe qui voudrait dissoudre les nations, leurs cultures, leur identité, et qui, curieusement, soutient l'islamisme radical dans un pays candidat à l'adhésion. Car, il ne s'agit pas d'un problème de liberté de croyance, ni de la mise en cause d'une religion, en l'occurrence l'islam. Mais de défense de l'islamisme radical que le droit et la jurisprudence d'un pays souverain condamnent et que la "Commission" soutient.

Il est regrettable qu'aucune voix ne se soit élevée, nulle part – même par M. Cohn-Bendit – pour protester contre cette attitude inqualifiable des autorités bruxelloises et pour défendre le principe de la distinction de la religion et de l'État en Turquie. Deux poids, deux mesures.

PASCAL NARI

Drôle d'Europe qui voudrait dissoudre les nations, leurs cultures, leur identité, et qui, curieusement, soutient l'islamisme radical dans un pays candidat à l'adhésion.



contraire au principe de laïcité inscrit depuis Kémal Atatürk dans la Constitution, que le gouvernement actuel, de tendance islamiste, tente progressivement de supprimer avec l'appui de la bureaucratie européenne de Bruxelles. Les onze juges, qui ont statué à la demande de nombreux députés de l'opposition, se sont fondés sur un article non amendable de la Constitution stipulant que la « République turque est un État laïque ».

Sur le plan intérieur, cette décision est un véritable camouflet infligé au gouvernement et au Premier ministre. Elle constitue un coup d'arrêt spectaculaire

Cour : l'interdiction de l'exercice de toute activité politique pendant cinq ans par soixante et onze personnalités et cadres politiques favorables à l'islamisme radical, que la Cour ne confond pas avec l'islam, et accusées d'œuvrer contre la laïcité de l'État. Parmi ces personnalités... le Premier ministre Erdogan et plusieurs membres de son gouvernement.

Cet arrêt, s'il était rendu, équivaldrait à la dissolution du parti islamiste AKP au pouvoir à Ankara et la tenue de nouvelles élections législatives. Arrêt excessif diront certains. Mais décision parfaitement conforme au droit constitutionnel turc. Elle relève des affaires

tion brandies par elle, au nom de la... démocratie. Le 12 juin la Commission a envisagé, en guise de "sanction" et de "mesure de rétorsion" de suspendre les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, si la Cour constitutionnelle allait plus loin dans sa politique de défense de la laïcité, autrement dit de lutte contre l'islamisme en interdisant l'AKP.

Un islamisme radical

On croit rêver ! La bureaucratie bruxelloise soutient avec l'accord des gouvernements de l'UE l'islamisation d'un pays, de

Une décision contestable de la BCE

Les dirigeants de la Banque centrale européenne viennent d'annoncer leur intention de relever leurs taux de base à partir du 1^{er} juillet prochain.

Dans l'économie globalisée, la politique des taux de la Banque centrale européenne ne pourra guère être efficace.

Décision contestable pour sa forme. Un changement des taux, annoncé trois semaines en avance n'est pas, ou n'a pas été jusqu'à présent, dans la tradition des banques centrales. Mais décision contestable, et croyons-nous déplorable en soi. La BCE invoque le danger inflationniste, la hausse des prix qui se dessine à l'horizon, et craint la spirale infernale salaires-prix susceptible de mettre en danger l'équilibre précaire de l'économie européenne et le faible taux de croissance dans certains pays membres de la "zone euro".

Le raisonnement est simple : en pratiquant une hausse des taux, on freine la demande glo-

bale, on grève les coûts, donc on met un coup d'arrêt à la pression inflationniste. C'est probablement le seul point d'accord entre classiques et keynésiens. Le raisonnement serait valable si l'inflation qui se profile n'était pas importée. Or, dans l'économie globalisée, mondialisée comme on dit, cette politique des taux ne pourrait guère être efficace. Pourra-t-elle



La lutte contre l'inflation demeure la priorité de la BCE... conformément à ses statuts.

agir sur la hausse du pétrole, sur la forte augmentation de la demande dans les pays émergents, sur la spéculation soutenue sinon pratiquée par quelques grandes multinationales ? Cette politique de variation des taux est efficace

aux États-Unis, dont l'économie est relativement protégée ; bien moins en Europe, où l'économie est totalement ouverte.

Un problème structurel

En revanche, une telle politique de hausse des taux provoquera, à peu près sûrement, un renchéris-

connaître. Elle sera donc, selon toute vraisemblance, contre-productive. Le problème cardinal de la politique monétaire de la BCE, orientée uniquement vers la lutte contre l'inflation, et ce avec des moyens inadéquats, est structurel. La BCE n'est responsable devant aucune instance politique. Ce n'est pas le cas de la Réserve fédérale américaine, à laquelle elle voudrait être comparée, qui doit rendre compte de sa politique devant le Sénat des États-Unis, qui est soumise à un contrôle politique régulier et contraignant. Ce sont donc, les statuts de la BCE qui devraient être modifiés. Les partis politiques européens le promettent lors des campagnes électorales et l'oublent immédiatement après.

Si le climat de morosité actuel perdure, aggravé par la politique contestable de la Banque centrale, l'équilibre précaire actuel pourrait être mis en danger et tout le système monétaire européen s'effondrer. En Allemagne, déjà, selon les sondages que l'on ose publier, ce qui n'est pas le cas en France, 44 % de l'opinion réclame la fin de l'euro et le retour au mark. Salulaire avertissement !

SERGE MARCEAU

PAUL-MARIE COÛTEAUX :

« La victoire des nations »

Le 13 juin, le député français au Parlement européen a publié un communiqué saluant l'issue du référendum irlandais. En voici quelques extraits :

La très nette victoire du non en Irlande confirme ce qu'annonce de toutes parts le XXI^e siècle : le grand retour des nations. Elle s'ajoute au non que la France a opposé voici trois ans à la supranationalité européenne, suivie par la Hollande. Elle s'ajoute aussi à tout ce que nous savions, notamment grâce à une multitude de sondages convergents, de la résistance des peuples à la supranationalité de Lisbonne. [...] En somme, les oligarques de Bruxelles sont refusés par l'Europe dont ils portent si indument le nom. C'est la méthode Monnet qu'abattent aujourd'hui, avec la France et la Hollande, ce fier peuple Irlandais dont il faut saluer le courage. [...] On sait que la fameuse méthode consistait à s'en remettre au couple infernal que forment la Commission de Bruxelles et la Cour de Luxembourg pour construire [...] un État supranational chapeauté par Washington. Elle est morte. [...]

Tous les points de la présidence française [...] peuvent entrer en application sur le fondement du traité de Nice. [...] Toute tentative de faire autrement que de rester dans le cadre de Nice ne serait qu'une forfaiture supplémentaire, tant il est vrai que tout traité doit être ratifié par chacun de ses signataires ou devient nul. Lisbonne est mort, Nice s'applique. Hélas, pour nos grandioses bâtisseurs, il fixait la répartition des voix au Conseil et des sièges au Parlement, en sorte qu'il sera lui aussi caduc dès qu'interviendra une nouvelle adhésion : ce n'est donc pas simplement Lisbonne et Nice qu'il faut remplacer mais tous les traités : en d'autres termes, édifier un nouveau traité fondateur pour une autre Europe. [...]

Il faut supprimer la Commission européenne et la Cour de Luxembourg, et placer le Conseil européen et le Parlement de Strasbourg (à réunir, à terme, avec le Conseil de l'Europe), au service d'un ensemble de coopérations entre États, en privilégiant cinq domaines d'action : une politique coordonnée de la recherche, une politique industrielle, une politique commerciale (en réhabilitant notamment, en tout domaine, la préférence communautaire), assorties d'un pacte de défense véritablement européen (c'est à dire délivré de l'OTAN), ainsi qu'une surveillance accrue des frontières, renforçant des contrôles nationaux si mal assurés aujourd'hui. [...] Cette autre Europe est possible : la France doit la proposer aux peuples, qui d'ailleurs n'en veulent aucune autre.

* www.pmcouteaux.org

Gustave Thibon, témoin de l'éternel

[...] Des conférences à La Louvesc auprès du tombeau de saint Régis aux grands colloques catholiques à Paris ou à Lausanne, j'ai dès mes jeunes années été nourri de la pensée de Gustave Thibon jusqu'au jour où j'ai pu compter au nombre de ses amis, [...] l'invitant à parler à l'Institut d'Action française – lui demandant des entretiens pour diverses publications –, le rencontrant coiffé de son béret, l'imperméable au

Gustave Thibon nous invite à plonger au cœur du drame de la condition humaine, la vôtre, la mienne, quelles que soient nos convictions philosophiques ou notre religion.

bras (il était prudent), une valise à la main, en partance pour quelque endroit sur l'un des cinq continents (car il a parlé dans le monde entier !) – ou encore bien sûr lui rendant visite à Saint-Marcel d'Ardèche, le seul endroit au monde où il se sentait bien, et je peux vous affirmer que nos entretiens n'étaient pas tristes. [...]

Poète et paysan

Tous ceux qui l'ont rencontré se souviennent de son pas balancé, de sa stature solide, de son savoureux accent chantant, de ses observations paysannes, de ses intarissables citations de Mistral, de Hugo, de Maurras, de Nietzsche... D'autres l'ont seulement aperçu lors de ses trop rares passages sur le petit écran. Mais il fallait le voir, poète et paysan, sur sa terre charnelle, chez lui, au mas de Libian à Saint-Marcel d'Ardèche, presqu'aux portes de la Provence, là où il naquit le 3 septembre 1903. Il allait être ainsi plongé de bout en bout dans le tragique XX^e siècle, n'entrant dans le XXI^e que le temps d'un salut puisqu'il fut rappelé à Dieu le 19 janvier 2001, à 97 ans. Un salut, dis-je, en fait plutôt une bouteille à la mer contenant un message que je vais essayer de vous présenter maintenant, car il est un trésor inestimable.

L'âme vivaroise

D'abord, il fut toujours à mes yeux l'incarnation de l'âme vivaroise, pétrie de terre ardente et de besoin d'infini. Thibon a semé toute sa vie une sagesse et un bon sens de nature à aider ses lecteurs et ses auditeurs à retrouver le mystère caché derrière les choses, derrière les mots, ce mystère à l'aune duquel se trouvent relativisés nos agitations, nos matérialismes, nos illusions...

Contemplant au soleil couchant, par-dessus les feuillages scintillants, de la fenêtre de sa mai-

Notre rédacteur en chef Michel Fromentoux a prononcé au cours de l'été 2007, dans sa ville natale d'Annonay, en Vivarais, une conférence rendant hommage à l'un de ses maîtres pétris de même terre, le philosophe qui était aussi un poète et un mo-

raliste, Gustave Thibon (1903-2001). Nous en publions ci-dessous les principaux passages notamment à l'intention de nos jeunes lecteurs qui, aujourd'hui, n'entendent guère parler de ce grand penseur en classe de philosophie.

son, l'horizon majestueux qui s'étend, de l'autre côté du Rhône, du Vercors au Comtat Venaissin et que domine le cône du Ventoux, l'enfant du pays contait ainsi ses premières émotions esthétiques : « **Je percevais en cette vision le reflet d'un monde dont l'homme ne peut saisir que par éclairs la pureté mystérieuse et je sentais longtemps s'agiter au fond de mon âme ce levain de nostalgie, cet appel amer et doux vers l'impossible que laisse après soi le contact avec la beauté trop parfaite.** »

Cette existence entre ciel et terre se déroula jusqu'à vingt ans dans la ferme paternelle. Son père, en bon paysan cultivé, possédait tous les livres de Victor Hugo, comprenait le latin et composait des vers. Mais un beau jour Gustave eut soif d'aventure, quitta le nid, essaya ses ailes. Puis il revint bien vite vivre entre ses parents le reste de son âge et puiser sur son sol ancestral les leçons d'ordre et d'équilibre compensant son tempérament anarchique. Il fut alors pris d'une irrésistible frénésie de savoir : il apprit tout seul, avec une prodigieuse facilité d'assimilation, le latin, le grec, le provençal, l'italien, même l'allemand, les mathématiques, la biologie, la médecine ; il dévora les philosophes et les poètes et devint lui-même tout à la fois un penseur, un poète et un dramaturge.

Restauration intérieure

Ses premiers livres ayant paru sous le régime du maréchal Pétain (*Diagnostics* en 1940, *Destin de l'homme* en 1941, *L'Échelle de Jacob* en 1942, *Retour au réel* en 1943...), certains lecteurs superficiels ont voulu faire de Thibon le philosophe du retour à la terre. C'est oublier qu'il appelait essentiellement les Français abasourdis par la défaite à une restauration intérieure, à une remise en valeur du sens des responsabilités dont le paysan, échappant à la sécurité facile autant qu'à l'esprit d'aventure, était le meilleur exemple. Ne nous méprenons pas sur sa façon d'évoquer la vie des paysans du temps de son enfance : « **Bornés en surface, les paysans n'avaient pas d'autre ressource que de s'enfoncer dans l'épaisseur : la profondeur était la dimension naturelle de leur vie.** » Avec cela ils étaient au large dans le temps, œuvrant pour continuer les ancêtres et pour préparer leur descendance. Certes, cette vie présentait certains côtés étouffants, mais les vertus sociales, dont la religion constituait la trame, avaient le mérite « **d'assurer, à l'intérieur de la masse humaine**

qui n'est composée ni de héros ni de saints, une certaine continuité de mœurs ». Bien sûr, les imbéciles de tout temps ont regardé de haut les gens de bon sens et c'est ainsi qu'il fut un jour traité par Bernard-Henry Lévy de « **philosophe bovin** » [...]

Enracinement

Thibon, enraciné sur la terre vivaroise, ne perdait pas pour autant de vue l'universel. Il écrivait dans la préface dont il a honoré la dernière édition de mon livre sur la vaste aventure régionaliste du Pigeonnier en Vivarais en 1972 : « **L'arbre qui étale ses fleurs au soleil de tous n'a-t-il pas besoin du coin de terre où s'enfoncent ses racines ?** » Car il pensait évi-

si nombreux aujourd'hui qui croient « **rendre hommage à l'invisible en défigurant le visible** » et il voyait dans leurs cris hystériques les « **spasmes de l'impuissance** »... Il disait aussi que l'ambition des jeunes d'aujourd'hui d'être dans le vent est une « **ambition de feuille morte** ». Au sujet de l'envahissement du monde par la technocratie : « **Plus une âme est éloignée du mystère originel, plus elle est condamnée à se nourrir de chiffres : l'inventaire remplace pour elle l'invention...** » [...]

Éternité retrouvée

Pour en revenir à la manière thibonienne de concevoir le passé, je veux ajouter que, pour lui, le

sité éternelle. » Tel était le souci primordial de Thibon : par-delà le temps, retrouver, plus que le passé, l'éternel. « **Tout ce qui n'est pas de l'éternité retrouvée est du temps perdu.** »

Au-delà du passé

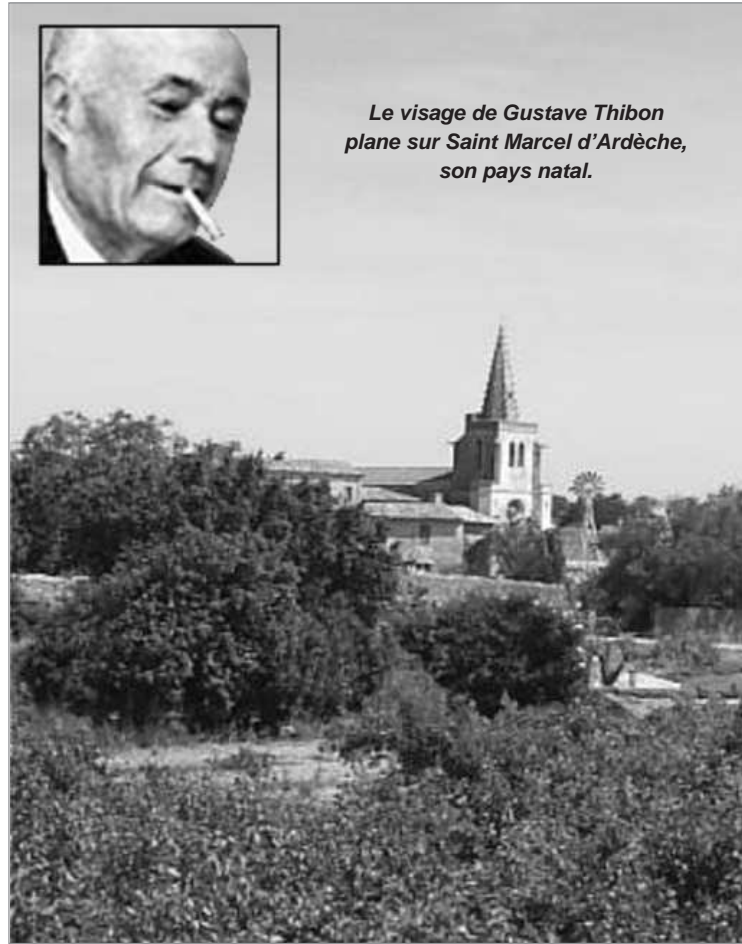
Mais Thibon nous conduit au-delà du passé. Il s'agissait pour lui de restaurer non pas le passé en tant que tel, mais l'acquis de l'expérience humaine, à commencer par la relation organique et féconde entre les hommes, entre les générations, entre l'homme et Dieu. Contre l'idéal des "Lumières" posant un individu émancipé et abstrait qui « **erre à la surface de lui-même** », le philosophe de *Ce que Dieu a uni* (1945), *La Crise moderne de l'amour* (1953), *Notre regard qui manque à la lumière* (1955), voulait rendre à l'homme ses attaches et ses limites, gardiennes de la force et de l'unité des individus comme des sociétés, et point du tout des prisons. « **Nous vivons à l'intérieur de nos limites comme le sang dans l'artère ; la paroi de l'artère n'est pas une prison pour le sang, et ce n'est pas "délivrer" le sang que d'ouvrir l'artère.** »

La politique et le sacré

Thibon ne faisait pas de politique, mais il était très lucide : « **À droite on dort, à gauche on rêve.** » Mais son souci de sauver l'harmonie dans l'homme et entre les hommes ne pouvait que le conduire à rejeter les principes individualistes de Droits de l'Homme et à rejoindre Maurras, son ami, et sa conception de la monarchie comme la forme de gouvernement la plus naturelle puisque fondée sur les lois du prolongement des générations d'âge en âge, la plus "incarnée" (le roi est un être de chair), la plus capable d'allier l'unité et la diversité dans une synthèse supérieure et de porter le souci du bien commun (la chose publique, la "république" au vrai sens du mot, la res publica) au niveau d'une exigence sacrée. Au sujet de l'égalitarisme qui étouffe aujourd'hui nos sociétés, faisant perdre aux jeunes le sens de l'émulation, érigeant chaque désir en un "droit de l'homme", Thibon rappelait avec réalisme que l'inégalité est la loi de la nature. « **Des hommes égaux, on n'en rencontre que dans les cimetières** »...

Simone Weil

Le plus souvent il nous invite à plonger au cœur du drame de la condition humaine, la vôtre, la mienne, quelles que soient nos convictions philosophiques ou notre religion. Par plusieurs de ses ouvrages, ce chercheur d'absolu s'affirma comme l'un des plus grands penseurs spirituels du XX^e siècle : *Vous serez comme des dieux* (1959), *L'Ignorance étoilée* (1974), *Le Voile et le Masque* (1985), *L'Illusion féconde* (1995). Plus il avançait en



Le visage de Gustave Thibon plane sur Saint-Marcel d'Ardèche, son pays natal.

demment que, contrairement à la grande illusion des mondialistes et des amateurs de Mac-Do, ce n'est pas en ressemblant à tout le monde que l'on s'élève à l'universel.

Puis-je évoquer quelques-uns des bons mots dont il émaillait ses conférences ? Se moquant des hommes d'aujourd'hui incapables de voir où les mènent leurs inconséquences et leur manque de réflexion sur le long terme, il évoquait une personne tombant de la fenêtre du dixième étage et disant en passant devant le cinquième que tout allait bien... Ou encore, du même ordre d'idée, un troupeau d'oies syndiquées manifestant dans la rue en criant "Vive le foie gras !" Comme poète il se gaussait des versificateurs illisibles

passé n'avait d'intérêt que dans la mesure où sa durée reflétait la marque de l'éternité. Assistant en moins d'un siècle à plus de bouleversements que le monde n'en avait connu durant trois millénaires, il ne succombait ni au mythe du progrès (« **l'accélération continue est le propre des chutes plus que des ascensions** ») ni à celui du repliement sur soi, mais pleurait sur le passé, voyant le monde s'écarter des lois intangibles de la création. « **Le monde n'était pourtant pas resté figé au cours de ces trois mille ans, et cela donne à penser que cet invariant qui avait subsisté à travers la fuite des siècles répondait vraiment à quelque néces-**

►► âge, plus il était crucifié par la folie du monde moderne : « En désirant de toutes ses forces la puissance matérielle, l'homme l'a obtenue, mais, en même temps, laissant la place à l'homme qui se fait son rival, Dieu semble s'être retiré du monde. »

Thibon est allé jusqu'à la limite de l'athéisme, c'est en cela qu'il est très moderne et touche tout homme, chrétien ou pas, inquiet sur sa destinée.

Il faut ici que je revienne aux années de l'Occupation où, loin des accusations stupides des intellectuels à la sauce politiquement correcte, Gustave Thibon accueillit chez lui pour la protéger Simone Weil (avec un W, surtout ne pas confondre !). Ancienne militante d'extrême gauche, chassée de l'enseignement du fait de ses origines juives, elle arriva un jour de 1941 au mas de Libian, demandant le refuge contre une simple initiation aux durs travaux des champs. Bien vite Thibon fut séduit, non certes par sa beauté (il a parlé à son sujet d'un « naufrage de beauté » – on peut être plus galant...), mais par sa beauté de cœur. Cette jeune fille était assoiffée autant que lui d'absolu, de mysticisme, d'ascétisme, de dépouillement. Elle ne resta que quelques mois, puisqu'elle partit pour New York, puis pour Londres où elle mourut en 1943 alors qu'elle cherchait à servir la "France libre", mais cela suffit à Thibon pour plonger dans un abîme de réflexions qui devaient s'approfondir surtout dans ses dernières années où il éprouva cruellement le phénomène qui laisse, hélas, insensibles nos contemporains hédonistes et matérialistes : le phénomène de l'« agonie de Dieu ».

Thibon se sentait en effet de plus en plus plongé dans la « nuit

obscur », au point de considérer comme une expérience spirituelle, le fait de douter non pas de Dieu, mais en Dieu. Cela paraît subtil, mais ne l'est point. N'allez pas croire que Thibon connut le désespoir : nous sommes ici aux antipodes de Sartre. Thibon prêchait l'espérance contre l'espoir. Je cite : « On ne possède Dieu, dans sa pureté surnaturelle qu'à travers le désespoir pâti et surmonté. » En somme Dieu délivre de son existence, non par des preuves, mais des épreuves.

Le Ciel sans promesse ?

C'est là un mal pour un bien, mais l'homme reste bien seul quand même l'Église du Christ est plongée dans la crise. On doit aujourd'hui « tout retrouver par soi-même, douloureusement, sans être porté par le social ». Autrefois en effet il était tout naturel d'être baptisé, de faire sa première communion, de se marier, de rester fidèle à sa femme au moins en apparence..., de respecter certains principes d'éducation... Avoir perdu ces repères peut être un bien en ce sens que les certitudes trop tranquilles et les habitudes routinières rendent parfois l'homme imperméable à l'action de la grâce et au sens du mystère ; le « trop défini » peut masquer « l'infini » de même que les dogmes les plus précieux quand ils cessent de n'être que des « signaux indicateurs » peuvent passer à côté du mystère. Là Thibon va au-delà des causes immédiates de la crise de l'Église, qui est d'ailleurs la crise des Églises, la crise du sacré ; il montre qu'apparaissant trop souvent, depuis le XIX^e siècle, comme une simple morale, voire une pudibonderie avec des interdits, l'Église s'est trouvée ces derniers temps souvent désarmée pour rendre sensible le mystère dont le monde moderne a pourtant, même s'il ne l'avoue pas, un si grand besoin. Thibon détestait l'hypocrisie : « Deux sortes d'êtres que je ne peux pas supporter : ceux qui ne cherchent pas Dieu et ceux qui s'imaginent l'avoir trouvé. » Ou encore : « Il faudrait distinguer deux sortes de vices : les

péchés commis sans plaisir et les vertus pratiquées sans amour. » Thibon, l'apôtre de l'authenticité...

Mais le fait actuel de tout devoir retrouver par soi-même peut être aussi une expérience périlleuse. Thibon se retrouvait seul face à Dieu « chaque jour de moins en moins étranger et de plus en plus inconnu », souhaitant mourir « dans la nuit » par respect de la lumière inconnue qu'il n'entrevoit plus que « sous la forme de l'éblouissement ».

Thibon est allé, voyez-vous, jusqu'à la limite de l'athéisme, c'est en cela qu'il est très moderne et touche tout homme, chrétien ou pas, inquiet sur sa destinée. Mais, rétorquait-il, le Christ Lui-même n'a-t-il pas ressenti au moment de son agonie au Mont des Oliviers cet effroi devant le « Ciel sans promesse » ? N'a-t-il pas dit au moment de Son sacrifice suprême : « Mon père pourquoi m'avez-vous abandonné » ? N'a-t-il pas alors Lui-même éprouvé un « athéisme purificateur » ? Thibon plonge ici au fond du drame humain, au fond du désespoir d'un monde livré à lui-même, mais il en sort : « Il faut bien que cet Être soit nécessaire pour qu'on éprouve le besoin d'en douter ou de le nier. »

L'espérance en la Création

[...] Il me faut conclure. Thibon ne cessera jamais d'aider les générations futures à vaincre toute forme de matérialisme, à scruter le mystère au-delà des apparences, à surmonter tout désarroi dans un monde effondré, et surtout à placer l'espérance non point en l'homme – que les philosophies modernes rendent fou –, mais dans les lois immuables de la Création qui seules le garderont de sombrer dans le néant. Dans tous les bouleversements et les effondrements de notre vilain temps, quand tout nous semble obscur, quand l'éclipse semble atteindre même les vérités divines, ce n'est pas la lumière qui nous abandonne, mais c'est « notre regard qui manque à la lumière ».

MICHEL FROMENTOUX

Bossuet : Politique tirée de l'Écriture sainte

« Bossuet admettait la République lorsqu'il la trouvait en conformité avec l'histoire, avec la géographie et enfin avec les traits naturels d'un peuple donné. L'ordre divin pour Bossuet, c'était l'ensemble des conditions naturelles créées et soutenues par Dieu et qui, connues de nous, forment l'ordre de la science. Même dépourvue de son appareil théologique, La Politique tirée de l'Écriture sainte reste le livre d'une science très ferme. Tous les théoriciens politiques le savent. Auguste Comte l'a inscrite dans sa bibliothèque positive. »

CHARLES MAURRAS
Gazette de France,
6 sept. 1900

La Politique de Bossuet parut en 1709, cinq ans après la mort de son auteur. Nous allons en brosser le plan à grands traits pour montrer la justesse du jugement de Maurras et réfuter les contresens qui ont été faits sur ce grand livre qui, comme d'ailleurs les écrits politiques de saint Thomas, est plus proche d'Aristote, d'Auguste Comte et de Maurras que de Fénelon et des nuées théocratiques.

Respecter la loi naturelle

Le premier livre expose les principes de la société parmi les hommes et le premier article s'intitule : *L'homme est fait pour vivre en société*. Quels sont les fondements de la société ? « Un même Dieu, un même objet, une même fin, une origine commune, un même sang, un même intérêt, un besoin mutuel... »

Le second article parle des Etats, des peuples et des nations : la société humaine a été violée et détruite par les passions et, dès le commencement des choses, s'est divisée en plusieurs branches par les diverses nations qui se sont formées. Pour former les nations et unir les peuples, il a fallu établir un gouvernement (article III) : seule l'autorité peut mettre un frein aux passions et à la violence devenue naturelle aux hommes.

Il n'y a d'union que par l'autorité du gouvernement. Par le gouvernement, chaque particulier devient plus fort (le faible égale le fort, le pauvre, le riche grâce à la justice appuyée sur l'autorité). Le gouvernement se perpétue et rend les États immortels. « Toutes les lois sont fondées sur la première de toutes les lois, qui est celle de la nature, c'est-à-dire sur la droite raison et sur

l'équité naturelle. » L'ordre divin est donc l'ensemble des conditions naturelles créées et soutenues par Dieu.

Le deuxième livre étudie l'autorité. Dieu est le vrai roi. Le premier empire parmi les hommes est l'empire paternel. La monarchie forme la plus commune, la plus ancienne et la plus naturelle des formes de gouvernement. Le gouvernement monarchique est le meilleur et sa meilleure forme est héréditaire, mais Bossuet admet d'autres formes de gouvernement : « Il faut demeurer dans l'Etat auquel un long temps a accoutumé le peuple. C'est pourquoi Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis. »

Autorité royale et absolue

Les livres III, IV et V expliquent la nature et les propriétés de l'autorité royale qui doit être soumise à la raison et qui est absolue. « Pour rendre ce terme odieux et insupportable, plusieurs affectent de confondre le gouvernement absolu et le gouvernement arbitraire. » Seul un gouvernement indépendant peut rendre la justice. « La justice n'a de soutien que l'autorité et la subordination des puissants. »

Gare au contresens

Mais pourquoi cet ouvrage de politique naturelle s'intitule-t-il *Politique tirée de l'Écriture sainte* ? Beaucoup de personnes, qui ne connaissent pas le livre, croient que Bossuet se fonde sur des prescriptions évangéliques. Il n'en est rien. Sa méthode consiste à poser des propositions, à les démontrer, et à illustrer la démonstration par des exemples tirés de la Bible, essentiellement de l'Ancien Testament, de l'histoire du peuple hébreu. *La Politique tirée de l'Écriture sainte* est un traité qui s'appuie sur une double démarche de l'esprit : déduire de la raison en partant de la réalité de la nature humaine, induire de l'histoire. Le tout sous le regard de la théologie, mais sans confusion, comme le souligne Maurras. Le Saint-Esprit nomme les rois pasteurs des peuples, mais c'est aussi le nom que leur donne Homère. En 1912, le chanoine Cagnac, démocrate-chrétien, lettré fort distingué par ailleurs, publiera un *Fénelon, Politique tirée de l'Évangile*. Tout un programme.

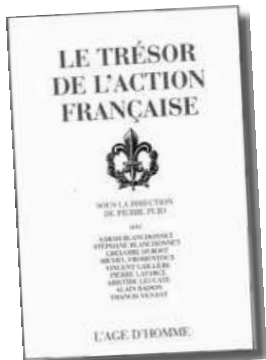
GÉRARD BAUDIN

À LIRE ET À OFFRIR

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO

Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT



Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor.

Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée po-

litique de l'Action française en soulignant leur actualité.

À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujol, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

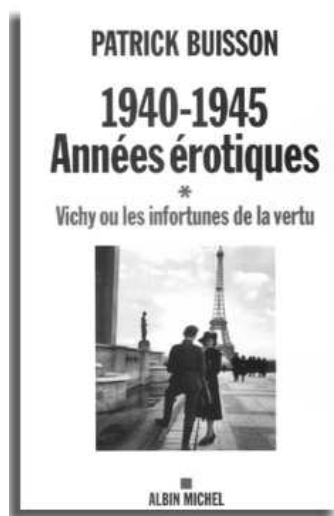
Vichy ou les infortunes de la vertu

Truffé d'anecdotes et de calembours, fortement documenté et finement écrit, le dernier livre de Patrick Buisson se veut un ouvrage d'histoire des mentalités portant sur la vie sexuelle des Français durant les "années érotiques" de l'Occupation.

La France a connu pendant l'Occupation des débordements de sexualité que Vichy ne parvint pas à juguler, une sorte d'érotisme des années sombres...

tion. La thèse défendue par l'auteur est la suivante : la France a connu pendant cette période des débordements de sexualité que Vichy ne parviendra pas à juguler, une sorte d'érotisme des années sombres fort éloigné du prétendu "ordre moral" annoncé par le maréchal Pétain. En effet, selon Patrick Buisson, la France, bien que saignée par la guerre, fut d'abord une terre de repos et de délectation pour les soldats allemands et cette atmosphère festive alla de pair avec une certaine libéralisation des mœurs combattue aussi bien par Vichy que par la Résistance.

Le livre s'ouvre sur la description de la "débandade" française (terme à prendre au sens sexuel du terme) de juin 40. Ce qu'ont connu les Français en trois semaines de combats qui se concluent par un effondrement de l'armée française, ce n'est pas simplement une défaite militaire, mais bel et bien la destitution sym-



bolique de la société patriarcale traditionnelle. Les Français n'ont pas su protéger leurs femmes et voici maintenant qu'ils livrent leurs épouses à l'ennemi : l'invasion est une forme de "saillie". Avec près de deux millions de prisonniers de guerre, l'homme français se trouve humilié et sa virilité anéantie par la présence d'une troupe d'occupation constituée de jeunes hommes blonds qui ne craignent aucunement de montrer leurs corps musclés et nus. « Pour les maîtres du Reich qui ont fait du

corps masculin le symbole du corps de la nation allemande, l'incarnation objective de la supériorité de la race, il y a dans cette exhibition permanente un évident souci de propagande ainsi qu'un parfum d'apothéose. Ils estiment ne pas avoir de meilleurs représentants, meilleurs ambassadeurs que ces corps harmonieux dont la cinéaste Léni Riefenstahl a fixé sur la pellicule l'idéal de beauté dans *Les Dieux du stade*, le documentaire qu'elle réalisa à l'occasion des Jeux olympiques de Berlin en 1936. Sept ans d'un totalitarisme et d'une discipline sans faille ont fait de ces soldats des hommes de bronze, empanachés de blondeur. C'est dans ce moule unique qu'ont été coulés les millions de jeunes allemands qui déferlent sur l'Europe. L'éros mâle est leur étendard, quand bien même s'imaginent-ils combattre sous d'autres couleurs. » De fait, comme l'indique Patrick Buisson dans son ouvrage, c'est le goût de la luxure qui précipite les Teutons à Paris : dès la ville conquise, ce sont immédiatement cabarets, cinémas et maisons closes qui sont mis à disposition des Allemands pour une fête qui va durer quatre ans.

Naufrage d'une virilité française

Le problème qui se pose alors au gouvernement issu de l'armistice est de savoir comment maintenir un semblant de lien conjugal alors que les hommes sont prisonniers en Allemagne et que certaines femmes ne sont pas toutes indifférentes à la superbe germanique. Vichy doit faire face à des frais d'occupation absolument considérables qui ne lui permettent pas, économiquement, de se donner les moyens d'une politique familiale efficace destinée aux épouses des prisonniers et ne peut faire face aux "stratégies féminines de survie" qui consistent, pour ces femmes, soit à travailler directement pour l'ennemi soit à coucher avec lui. « Ces femmes de prisonniers de guerre, Vichy les voudrait exemplaires, stoïques et fidèles. En pratique, chacun a bien conscience que la captivité, en épargnant la vie des hommes mais en différant leur retour à une date indéterminée, a ouvert le grand bal des cocus. Dévirilisée, la France l'est au sens propre à cause de ce million et demi d'hommes manquants. De cette nation femelle par déficit de mâles, les gouvernants savent qu'ils ont tout à redouter : la dissolution des liens conjugaux mis à rude épreuve par l'absence du chef de famille, le déséquilibre des sens et des sentiments détraqués par la brisure des foyers, les comportements erratiques que dictent la lassitude, le découragement, le désespoir, quand ce n'est pas, selon le mot d'un prisonnier, cette "fureur qui tient les femmes au ventre".

(p. 286) Pour lutter contre l'infidélité féminine, Vichy va donc prendre deux mesures : limiter le droit au divorce en le rendant plus compliqué ; encourager la natalité en poursuivant les efforts de la III^e République des suites de la Première Guerre mondiale. L'objectif est bel et bien de contrôler la sexualité féminine alors que la prostitution occasionnelle connaît un essor considérable.



Affiche pour la "journée des mères" le 21 mai 1944
La politique suivie par Vichy sera "nataliste" et non pas "familialiste".

« La singularité de l'État français, une fois posé le diagnostic du déficit démographique comme cause profonde de la défaite, est de jeter les bases théoriques de cette économie corporelle qui, au nom de la "régénération nationale", s'arroge le droit de s'immiscer dans l'intimité des couples et d'accentuer la répression des sexualités hors normes. En cela, l'épisode de Vichy constitue bien une première tentative de nationalisation du corps féminin. La maternité n'est plus un choix de vie mais un devoir civique auquel doivent se plier les désirs individuels. Ne pas obéir à cette impulsion instinctive, organique, c'est participer à ramener l'humanité au chaos, c'est se placer "hors la loi" naturelle et en marge de la communauté nationale. "Une femme coquette, sans enfants n'a pas sa place dans la cité, c'est une inutile", affirme un tract du Commissariat général aux familles. Être pleinement française suppose, au contraire, un accomplissement consenti et actif de la vocation maternelle. » (p. 351) La politique suivie par Vichy sera donc "nataliste" et non pas "familialiste" : elle privilégiera la démographie aux dépens de la morale. Une première loi sur les accouchements sous X permettra à toute femme désireuse de mener à bien sa grossesse de conserver l'anonymat. Une seconde, nommée "loi du jardinier", légitimera les enfants adultérins nés d'une seconde union : ils seront ainsi près de 250 000 à être reconnus entre 1941 et 1945. Si le nombre des avortements clandestins explose malgré leur répression sévère, il n'en demeure pas moins que la France, malgré les privations et pénuries, connaîtra un véritable "boum" démographique à partir de 1942.

Le triptyque Travail, Famille, Patrie invitait à un redressement

moral visant à substituer "l'esprit de sacrifice" à l'"esprit de jouissance". Mais Vichy aura bien du mal à mettre en conformité son discours avec ses actions tant l'ascétisme moral semble faire défaut à un certain nombre de ministres, voire au chef de l'État lui-même (on peut lire à ce sujet le chapitre intitulé *La vie dissolue de Philippe Omer Pétain*, p. 110). Pour régénérer les mœurs françaises, on in-

voquera le sport (invention de l'Éducation générale sportive) et l'on tentera de "reviriliser" la France à travers les Chantiers de la jeunesse : la France, elle aussi, aura ses jeunes hommes beaux, nus et musclés.

Retour à l'ordre moral ?

« En proclamant que la victoire allemande est d'abord une victoire du sport, Vichy s'emploie à faire parler les faits tout en les ordonnant dans une maïeutique propre à flatter le bon sens des Français. Le triomphe des athlètes allemands aux Jeux olympiques de Berlin de 1936, grandiose répétition des capacités du Reich, n'annonçait-il pas la déroute de nos troupes quatre ans plus tard ? L'équipe allemande d'athlétisme n'avait-elle pas écrasé l'équipe de France le 15 août 1939 à Munich par 106 points contre 45, n'abandonnant à nos compétiteurs qu'un prémonitoire succès au 110 mètres haies, autrement dit : le trophée de la course d'obstacle ? Plus accablants encore, ces chiffres que le nouveau régime cite à l'envi au point d'en faire un thème de propagande par voie d'affiche : entre 1918 et 1936, le pourcentage de jeunes Français déclarés inaptes au service militaire est passé de 24 à 33 %, tandis que celui des jeunes Allemands refusés à la conscription chutait de 23 à 17 % durant la même période. Aux yeux de Vichy, l'explication est simple : c'est la France des banquets et des assis, la France des buveurs d'apéros et des stations dominicales dans les bistrottes enfumés qui a perdu la guerre. Alcoolisme, tabac, sédentarité, mauvaise alimentation ont fabriqué une "race déchue", criblée de tares, incapable de ré-

sister aux légions allemandes supérieurement entraînées. » (pp. 162-163) Cet effort sera malgré tout insuffisant et l'un des grands reproches que fera la Résistance à Vichy est de n'avoir pas su reconstruire la nation autour d'une identité masculine forte. On constatera chez de nombreux collaborateurs un culte du corps allemand qui fera d'eux des "eunuques du fascisme".

Un brouillage des genres

« Le modèle suprême sur quoi se projette cet idéal de force et de puissance n'est plus le modèle français mais celui de l'occupant célébré comme la synthèse de l'athlète grec et du chevalier médiéval. Car à la différence de la Résistance qui s'efforce de créer son propre modèle guerrier, les adeptes de la collaboration sont très vite fascinés par les soldats allemands, succombent à la tentation de les imiter, rivalisent pour en démarquer l'esthétique. Le contraste est alors frappant entre une mythologie de la virilité nationale construite en opposition à une "France efféminée" en proie à l'inversion et à la lésine sexuelle – la France des "hommes-femmes" décadents de l'avant-guerre – et une attitude marquée peu ou prou par la soumission à la virilité étrangère qu'incarne l'occupant. Ainsi le lourd climat homoérotique créé par la présence de la troupe allemande infléchit-il à la fois l'idéologie collaborationniste et le comportement de ceux qui en sont pour le moins imprégnés » (p. 244)

Ces collaborateurs, bien souvent homosexuels, seront dénoncés par radio Londres comme les zéloteurs d'une soumission passive à l'ennemi (il suffit de songer à Abel Bonnard surnommé "Gestapette"). Par ailleurs, la mode des "zazous" prônant un individualisme hédoniste généralement désengagé de la politique et de toute agressivité guerrière n'est guère au goût aussi bien de Vichy que de la Résistance : ils brouillent eux aussi les genres en montrant des hommes aux cheveux longs et des femmes aux épaules carrées. Au final, c'est la seule volonté de combattre l'occupant qui pouvait reconstruire cette virilité française, celle que Patrick Buisson retrouve chez ces jeunes manifestants du 11 novembre 1940 : « Ce prurit de jeunes mâles à la sève bouillonnante, cette fièvre née de la possession ou de la menace de dépossession que la concurrence des Allemands faisait courir à leurs prérogatives masculines. » (p. 108)

GAËL FONS

* Patrick Buisson : 1940-1945 – Années érotiques – Vichy ou les infortunes de la vertu. Albin Michel, 570 p., 24 euros. Un second tome paraîtra en septembre prochain : La Grande Prostituée et la Revanche des Jules.

Le roi Harald V de Norvège

"Roi par la grâce de Dieu et la Constitution", le roi Harald V, soixante et onze ans, est aujourd'hui le chef de la plus jeune monarchie d'Europe, puisque fondée en 1905 par son grand-père le roi Haakon VII.

Pour des esprits formatés selon la logique républicaine, il y a quelque chose de paradoxal dans le fait que les Norvégiens se soient empressés pour garantir leur toute nouvelle indépendance et leurs libertés d'appeler... un roi !

Pour des esprits formatés selon la logique républicaine, il y a assurément quelque chose de paradoxal dans le fait que les Norvégiens, venant d'obtenir la destitution du roi de Suède-Norvège, se soient empressés pour garantir leur toute nouvelle indépendance et leurs libertés d'appeler... un roi ! C'est un républicain, le diplomate et explorateur Fridtjof Nansen, qui donna la meilleure explication : « **Nous avons choisi la monarchie pour trois raisons. Premièrement, nous avons besoin d'être forts contre un retour offensif de la Suède, et la monarchie est le régime qui économise le mieux les forces. Secondement, nous ne sommes pas riches et la monarchie est le régime le moins coûteux. Troisièmement, nous aimons notre liberté, et la monarchie est le régime le moins oppressif.** » (Cité par Lucien Dubech, *Pourquoi je suis royaliste*, 1928.)

Premier roi né sur le sol norvégien

Était déjà tracée dans cette parole la ligne de conduite de la dynastie qu'incarne avec succès le roi actuel, alors que depuis ces dernières années les relations avec la Suède se sont considérablement améliorées, comme on a pu le constater lorsqu'en septembre 2005 les rois des deux pays ont fêté ensemble le centenaire de leur "divorce"... Tant il est vrai que des nations incarnées chacune par une famille royale dont la présence même garantit la souveraineté et apaise les passions, sont plus facilement que d'autres portées à effacer entre elles les souvenirs fâcheux. Il faut dire que la Norvège ayant appris au cours des âges sous le joug suédois, plus anciennement danois, quelles servitudes représentent les unions imposées, n'a pas voulu entrer dans l'Union européenne ; la Suède, elle, y est entrée. L'amitié exemplaire entre les deux royaumes ne doit donc rien à l'Europe fourre-tout de Bruxelles...

Le roi Harald V est le petit-fils d'Haakon VII (1872-1957), né Charles de Danemark, lequel se faisant l'homme de la Norvège comprit tout de suite qu'il devait faire bénéficier sa patrie d'adoption des bienfaits de la monarchie

Après le roi des Belges Albert II (L'Action Française 2000 du 3 janvier 2007) et le roi d'Espagne Juan-Carlos 1^{er} (L'Action Française 2000 du 12 juin dernier), nous continuons de broser le portrait des rois et

reines d'Europe. Aujourd'hui le roi de Norvège nous fera réfléchir sur la chance qu'ont ces nations qui, à leur sommet, n'auront jamais de place libre pour une espèce de Nicolas Sarkozy.

dont le premier est la conservation de l'État dans son être propre. Si le premier roi accepta la démocratie, ce fut beaucoup moins par idéologie que pour reconnaître le fait propre à ce pays qui avait forgé son identité et sa communauté de destin en luttant pour sa Constitution écrite dès 1814.

Haakon VII, qui avait épousé en 1896 la princesse Maud, fille du roi d'Angleterre Édouard VII, eut le grand mérite de maintenir son pays dans la neutralité pendant la Grande Guerre. Son fils, Olav, né en 1903, épousa Martha de Suède (sœur de la reine Astrid de Belgique). Naquirent de ce mariage d'abord deux filles : Ragnhild et Astrid, puis enfin le 21 février 1937 un fils Harald (le roi actuel), dont la venue au monde fut saluée dans tout le pays par une explosion de joie. Pour la première fois depuis 567 ans, un prince royal naissait sur le sol norvégien ! La continuité était assurée.

D'une guerre à l'autre...

Le jeune Harald fut vite plongé dans les malheurs de la Seconde Guerre mondiale. Les troupes de Hitler ayant pénétré en Norvège dans la nuit du 9 avril 1940, la famille royale, le gouvernement, le Storting (parlement) quittèrent précipitamment Oslo par le train. Le 10 mai, le roi Haakon, pourtant bien décidé à rester parmi son peuple, refusa la formation d'un gouvernement pronazi : il fut poussé dans ses retranchements et contraint avec son fils le prince héritier Olav de s'embarquer pour Londres où il allait devenir l'âme de la résistance norvégienne.

Ayant réussi à faire partir la princesse Martha et ses enfants, dont Harald, pour la Suède, puis les États-Unis, Olav effectua plusieurs séjours outre-Atlantique, s'entretenant amicalement avec le président Roosevelt. Nommé commandant en chef de l'armée norvégienne en 1944, il rentra dans son pays le 13 mai 1945, seulement cinq jours après la capitulation allemande, bravant tous les risques d'attentat, préparant le retour triomphal du roi son père (7 juin 1945).

Formation politique et sportive

Le vieux roi régna encore dix ans, présidant au remarquable développement économique de son royaume, tandis qu'Harald effectuait ses études à l'université d'Oslo, puis s'engageait à l'Académie militaire norvégienne, dont il devait sortir diplômé en 1959. Mais alors, Haakon était décédé depuis deux ans et le père d'Harald était devenu, le 21 septembre 1957, le roi Olav V. Âgé de vingt ans, le nouveau prince-héritier se

tint désormais aux côtés de son père, participant au Conseil des ministres, entreprenant des voyages officiels à travers le monde, s'efforçant de promouvoir les intérêts norvégiens à l'étranger, créant des organismes humanitaires, allant parfaire ses études au Balliol College de l'université d'Oxford.

À cette sérieuse formation politique, il joignait une intense formation sportive : suivant l'exemple de son père, médaille d'or olympique de voile en 1928, Harald porta plusieurs fois le drapeau norvégien à l'ouverture des Jeux olympiques, remporta lui-même la

voile **loir gouverner le royaume de Norvège conformément à sa Constitution et à ses lois ; ainsi Dieu tout-puissant et omniscient me soit en aide.** » Depuis ce jour, selon la Constitution : « **La personne du Roi est sacrée ; il ne peut être ni blâmé ni accusé. La responsabilité incombe à son Conseil.** »

Un rôle de "station réceptrice"

Harald, qui a fêté l'an dernier son soixante-dixième anniversaire, suit toujours la ligne tracée par son père disant : « **J'ai recherché un**

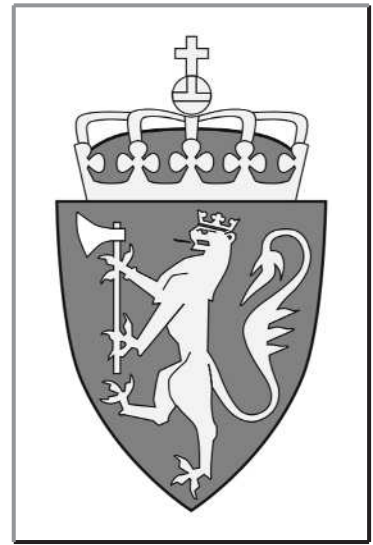


Coupe d'or des Pays scandinaves et fut en 1987 champion du monde de voile. Son mariage, le 29 août 1968, dans la cathédrale d'Oslo avec Sonja Haraldsen, une roturière, défraya la chronique, mais il avait dû patienter neuf ans avant d'obtenir l'approbation du roi et du Storting – preuve évidente d'un grand et presque héroïque amour !

Quand Olav V décéda le 17 janvier 1991, pleuré par tout le peuple qui alluma des bougies devant le palais royal, la monarchie norvégienne avait conquis tous les cœurs. Selon un sondage effectué en 1988, 91 % des Norvégiens se prononçaient pour la monarchie, 4 % contre et 5 % sans opinion.

Harald, devenu Harald V, fut intronisé, la reine Sonja à ses côtés, dans la cathédrale luthérienne de Nidaros, à Trondheim, après avoir prêté devant le Storting le serment voulu par la Constitution : « **Je promets et je jure de vou-**

équilibrer entre le symbole de majesté que je représente et mon rôle de "station réceptrice" d'une sorte de contact essentiellement humain. » (Cité par Christian Cannuyer : *Les Maisons souveraines d'Europe*. Éd. Brépols, 1989). Il soutient solidement les traditions monarchiques. Vi-



vant modestement, se tenant toujours au-dessus des conflits partisans, respectant scrupuleusement la Constitution, ne mettant en avant son jugement personnel que si la succession parlementaire se passe mal, il se dépense sans compter, avec la reine, en déplacements officiels, allocutions politiques, mécénat et œuvres caritatives. Sa passion pour le sport est toujours aussi vivace : en 1994, il a présidé les Jeux olympiques de Lillehammer, qu'il avait contribué à organiser. Et d'ores et déjà il a déclaré qu'il ne bouderait pas les Jeux olympiques de Pékin cet été 2008. En outre il remet chaque année à Oslo le diplôme officiel au prix Nobel de la Paix.

Le roi depuis 2003 donne à son entourage quelques inquiétudes au sujet de sa santé. À chaque fois la régence est assurée par son unique fils et deuxième enfant, le prince héritier Haakon Magnus, né le 20 juillet 1973. Celui-ci a épousé le 25 août 2001 en la cathédrale d'Oslo une mère célibataire, Mette-Marit Tjessem Hoiby, née le 19 août 1973 – ce qui a, très momentanément, fait baisser la cote de popularité du régime... De leurs deux enfants Ingrid Alexandra, née le 21 janvier 2004, et Sverre Magnus, né le 3 décembre 2005, c'est, en vertu d'un amendement à la Constitution signé en 2005, l'aînée Ingrid Alexandra, et non le fils, qui montera un jour sur le trône.

La famille royale n'a nul besoin de multiplier les alliances roturières, ni d'offrir tant de concessions au féminisme à la mode (qui risque de briser une lignée) pour toucher le cœur du peuple norvégien. Celui-ci se sait querelleur (il descend des Vikings...) et sent la nécessité de l'élément sacré de stabilité et d'unité nationale qu'est la couronne au-dessus des passions partisans.

MICHEL FROMENTOUX

L'ACTION FRANÇAISE

TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

Fort dépitée de manquer, au musée d'Orsay, une exposition menacée de clore prématurément, me voici, le nez au vent, dans ce beau quartier

Aquarelles et dessins de la famille d'Orléans

des bords de Seine. Hasard ou faveur insolite, je tombe en arrêt devant une vitrine d'antiquaire, nombreux en ce secteur, lequel ne propose ni meubles signés, ni somptueuse argenterie, ni porcelaines orientales mais des aquarelles et dessins et, coïncidence extrême, tous productions de la famille d'Orléans, émanant de la collection personnelle de feu Monseigneur le comte de Paris. Il faut sonner pour se voir ouvrir l'huis. J'obtempère sans hésitation...

Un fort aimable hôte me reçoit et m'invite à admirer de plus près les œuvres proposées. Toutes sont encadrées récemment mais dans des supports d'époque, c'est à dire de style Louis-Philippe, dorés et



LA PRINCESSE MARIE ET FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS

chantournés. On y trouve, bien sûr, des aquarelles de la princesse Marie dont le Louvre présente cette saison une rétrospective, exposition d'ailleurs malmenée par la critique qui qualifie volontiers les

œuvres de « mièvres » et « saint sulpiciennes » ; c'est, il est vrai, de la peinture de jeune fille appliquée mais douée et pleine de sensibilité. Parmi les œuvres exposées, me retient entre autres, une

plaisante aquarelle de silhouettes féminines ; l'une en visite, l'autre à la promenade et aussi une jolie amazone, bien campée sur sa jument, pièce idéale pour une chambre de campagne. Car ces

souvenirs "Orléans" sont à vendre, à prix raisonnables. Toutefois ce qui m'émeut davantage, ce sont deux aquarelles figurant des chiens, de compagnie, de chasse et même un superbe bull dogue. Croqués sur le vif, ils crèvent littéralement le papier Canson ; un cheval aussi belle ment caparaçonné de brocart bleu, d'après, est-il mentionné, un tableau de Decamps. Je déchiffre la signature : Ferdinand-Philippe d'Orléans. C'est celle du fils aîné du roi, ravi à l'affection des siens par un fatal accident de voiture sur la route de Neuilly. Ravi aussi à l'espoir de la France qui l'eût fait roi, avec ferveur et grande espérance, celui dont, avec ses quatre frères, le prince de Metternich écrivait « ce sont des jeunes gens comme on n'en voit guère et des princes comme on n'en voit pas »¹.

MONIQUE BEAUMONT

* A la galerie Desarnaud, 5 rue de Beaune, Paris 7^e.

¹ - G. Saint-Bris : Les Princes du romantisme. Robert Laffont.

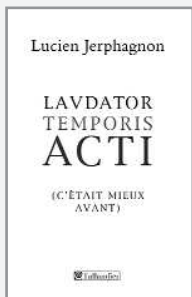
LUCIEN JERPHAGNON

Laudator temporis acti

"C'était mieux avant"

Tallandier - 172 p. - 7 euros

Quiconque possède quelques lectures, et un vernis de connaissances historiques, sait



pertinemment que l'humanité, depuis ses commencements, n'a cessé de déplorer le triste état de l'époque présente et de soupirer que c'était mieux avant... Reste à savoir quand, puisque, de génération en génération, se chante la même complainte désabusée renvoyant à un âge d'or dont on finit par se demander si quiconque l'a jamais connu. Avant de conclure qu'en fait, c'est bel et bien sur le tragique même de leur condition mortelle que les hommes n'ont cessé de pleurer sans toujours le dire clairement.

Fort de cette vérité, le professeur Jerphagnon propose à ses lecteurs une brève anthologie d'un pessimisme dont il faut constater combien il représente une constante de la littérature. Sinistre ? Sans doute, un peu, mais, comme tout est, heureusement, dans la manière de le dire, on est plus souvent tenté d'en sourire que d'en pleurer. Quant à l'érudition et l'humour, ils sont, comme toujours, à l'honneur. D'ailleurs, au bout du compte, même le plus désespéré, à se retrouver en si bonne compagnie, se sent moins seul, et donc, finalement, moins malheureux.

A.B.

La haute couture en deuil

Le 1^{er} juin 2008 fut un jour funeste pour la scène mondiale de la haute couture. En effet, elle a perdu l'un de ses plus célèbres créateurs, le Français Yves Saint Laurent alors âgé de 71 ans. Récipiendaire de la Lé-

les maisons doivent respecter pour pouvoir entrer dans cette prestigieuse famille. La première et la plus importante est que les vêtements doivent être produits de manière artisanale. Chaque année, les maisons de la haute

Si Paris est aujourd'hui la capitale de la mode, c'est grâce à Louis XIV qui tint sous son règne à s'entourer des plus grands créateurs. Un pionnier fut Rose Bertin, qui créa les toilettes de Marie-Antoinette¹. La Reine la nomma même ministre

ture parisienne ne manquèrent pas : pendant l'Occupation, les Allemands fermèrent de force la maison de M^{me} Grès car ils jugèrent que sa collection présentait trop souvent les couleurs du drapeau national, le bleu, le blanc et le rouge ; après la guerre, les Américains tentèrent de résister à l'influence de la mode française, en vain puisque Christian Dior imposa chez eux son "New Look" qui révolutionna le monde.

Un avenir menacé

Quel fut l'impact des créateurs de haute couture français sur l'histoire de la mode ? Madeleine Vionnet inventa la coupe en biais après la Première Guerre mondiale, qui permit de mouler doucement les femmes et un drapé parfait. Puis son contemporain Paul Poiret créa la jupe-culotte qui eut un grand succès. En 1926, Gabrielle "Coco" Chanel fit scandale avec sa petite robe noire. Elle était trop courte pour les mœurs de l'époque et surtout, le noir était réservé aux veuves et aux domestiques. À la même époque, Jean Patou lança la première collection de "sportswear" qui trouva le soutien de la célèbre championne de tennis Suzanne Lenglen. Il fut le premier à avoir l'idée de signer ses créations de ses initiales.

Malheureusement, la haute couture est en voie de disparition. Le nombre de femmes pouvant s'offrir ce genre de tenues a été divisé par dix durant ces cinq dernières décennies. Les créateurs accusent le coup en lançant des produits dérivés comme du parfum ou des bijoux.

MADEMOISELLE PAD

¹ - Catherine Guennec : La Modiste de la Reine. Jean-Claude Lattès, 2004, 250 pages, 18 euros.

Yves Saint Laurent s'est éteint le 1^{er} juin. Il était l'héritier d'une lignée de grands créateurs français fondée sous le règne de Louis XIV. Quelle influence ont-ils exercée sur l'histoire de la mode ?



COLLECTION YVES SAINT LAURENT - 1962

gion d'honneur au rang de grand officier, décernée par François Mitterrand, il est né sur le sol algérien et arrive à Paris à sa majorité. À 19 ans, il entra comme modéliste à l'atelier de Christian Dior auquel il succéda deux ans plus tard à sa mort. Dans les mois suivants, il fut mobilisé pour se rendre en Algérie combattre pour la guerre d'indépendance. Il dut attendre sa démobilisation pour dépression nerveuse afin de rentrer au pays et fonder sa propre maison de haute couture, financée par un milliardaire américain qui crut en son talent.

"Ministre de la Mode"

Qu'appelle-t-on exactement haute couture ? Cette appellation est jalousement et juridiquement contrôlée. Sous les paillettes et les froufrous se cachent des règles précises et inviolables que

couture sont nommées par une commission du ministère de l'Industrie. Il n'existe plus aujourd'hui en France qu'une dizaine de maisons de haute couture.

Cette pratique est née des mains de Charles Frederick Worth, un Britannique venu s'installer à Paris pour créer en 1858 la première maison de haute couture. Dix ans plus tard, son fils et lui créèrent la Chambre syndicale de la Couture parisienne à laquelle adhèrent encore aujourd'hui les maisons bénéficiant de l'appellation "haute couture" nommées par elle. Elle fait depuis lors partie intégrante de la suprématie française et, si elle semble parfois hésiter entre art pur ou véritable habillement, elle permet de faire subsister des fournisseurs ancrés dans un artisanat traditionnel irremplaçable comme le plumassier Lemarié ou le brodeur Lesage.

Comment la France s'est-elle dressée jusqu'au premier rang ?

de la Mode. Les Françaises des provinces prirent connaissance de la mode parisienne grâce aux gravures des almanachs et elle devint très vite un idéal. Cette mode s'exposa ensuite au regard des étrangères grâce aux voyages de ses riches ambassadrices. C'est d'ailleurs ce que traduit l'abbé Jacques Delille par ce quatrain écrit en 1837 :

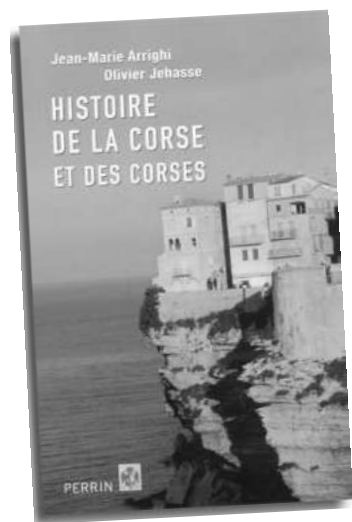
*Ainsi de la parure aimable
[souveraine
Par la mode du moins la France
[est encor reine,
Et jusqu'au fond du Nord portant
[nos goûts divers,
Le mannequin despote asservit
[l'univers.*

L'engouement pour la mode française était tel que l'impératrice Catherine II de Russie promulguait une loi somptuaire à son encontre. La France tint bon mais les menaces contre la haute cou-

Affaires corses

Sans doute est-ce la force d'une terre et d'un peuple qui, depuis la plus haute Antiquité, ont su, sous toutes les dominations, préserver ce qui les distinguait. Tel est l'un des fils directeurs de l'*Histoire de la Corse et des Corses* de Jean-Marie Arrighi et Olivier Jehasse. Conçu comme

Tard devenue française, alors que, libérée du joug génois, elle se rêvait indépendante, la Corse n'a cessé depuis de cultiver sa singularité. Pour la joie des uns et l'agacement des autres.



un précis, l'ouvrage n'est certes pas d'une lecture très attrayante et l'étude des groupes sociaux y tient plus de place que celle des destinées individuelles. Cependant, cette austérité a ses mérites de sérieux et d'utilisation de travaux universitaires récents.

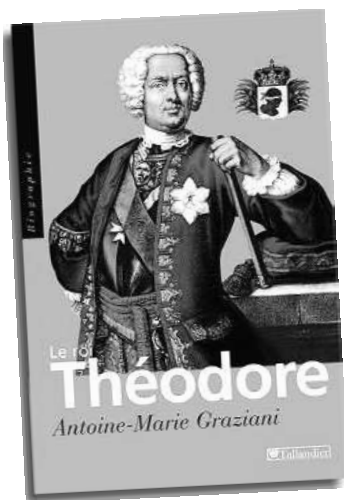
Le peuplement de la Corse est datable d'au moins dix-huit mille ans avant notre ère. Et la civilisation qui s'y épanouit assez remarquable pour qu'Homère, dans *L'Odyssée*, évoque la prospérité de cette île des Lestrygons où abordent Ulysse et ses compagnons. L'affaire tourne mal puisque ce peuple de pêcheurs de thons et d'éleveurs de brebis se révèle finalement anthropophage, mais, sous cette exagération manifeste, transparaissent, avec quelques traits de l'organisation insulaire qui perdureront, des qualités guerrières destinées à se transmettre, elles aussi. L'histoire corse se révèle en effet longue suite d'affrontements, sur l'île même, et à l'extérieur, car les Corses ont tendance à s'expatrier afin de pouvoir utiliser au mieux leurs capacités militaires et passent volontiers au service de tous ceux à même de les apprécier.

Est-ce avec l'ambition de tisser des alliances leur permettant d'être un jour leurs propres maîtres ? Peut-être, mais, par leur position stratégique, ce rêve d'indépendance n'apparaît guère viable. Pas une des puissances qui contrôla la Méditerranée ne se désintéressa de ce territoire. Dans ces conditions, l'expérience démocratique d'avant-garde entre-

prise au XVIII^e siècle, après avoir chassé Gênes de l'île, et qui fit de la Corse un "laboratoire des Lumières" avait peu de chance de perdurer. Le rattachement à la France de Louis XV était quasi inévitable, sauf à laisser l'Angleterre prendre la place, et la tenir. Faut-il voir, dans l'événement, comme l'affirment les auteurs, une « plongée dans l'Ancien Régime avec ses anachronismes, [...] voire ses horreurs » ? Exagération... Nombre de contemporains prirent le rattachement comme une entrée dans le monde moderne. La littérature du XIX^e siècle en atteste encore. Il est aussi possible de regarder ce rattachement, dans le cadre de l'État centralisateur post-révolutionnaire, comme un processus d'acculturation insupportable. Le phénomène s'étendit à toutes les provinces, sans, toutefois, toujours y rencontrer la même capacité de résistance aux tentatives de nivelage laïc et républicain, résistance dont vendettas et bandits d'honneur participèrent à leur façon. Cette *Histoire de la Corse et des Corses* ne saurait servir d'introduction à des curiosités touristiques, ni retenir le grand public, mais, quoique orientée, elle constitue, pour qui souhaiterait compléter utilement une vision d'ensemble de l'histoire méditerranéenne, une armature solide ouvrant sur d'autres lectures, d'autres regards possibles.

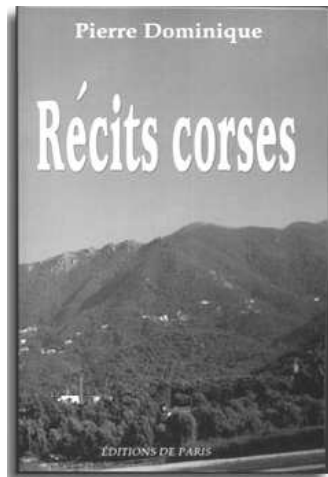
Un roi sur l'île de Beauté

Celui, par exemple, d'Antoine-Marie Graziani, biographe d'un personnage étonnant quoique terriblement oublié, le baron Théodore de Neuhoff, qui, quelques mois, portera, sous le nom de Théodore I^{er}, la couronne de l'éphémère royaume de Corse.



Né de l'union inégale d'un gentilhomme westphalien sans-le-sou, réduit à louer ses services mercenaires à travers l'Europe, et d'une fille de commerçants belges, Théodore de Neuhoff, tôt orphelin de père, dut aux attentions de l'amant de sa mère, le comte de Mortagne, bien en cour auprès de la princesse Palatine, d'entrer comme page au service de celle-ci. Élisabeth-Charlotte avait ses solidarités germaniques et le jeune Neuhoff eût pu faire carrière sous sa tutelle s'il ne s'était mal conduit.

De dettes de jeu en escroqueries, Neuhoff se perdit de réputation. Se voyant fermé tout avancement en France ou dans les Allemagnes, il passa au service de la Suède, de l'Espagne, de l'Autriche. Probable agent de renseignement de ces puissances successives, c'est déguisé en Turc que le ba-



ron débarque, en mars 1736, d'un navire britannique sur la plage d'Aléria. Qui sert-il alors ? Les observateurs, et la postérité, peineront à le dire. Mais le fait est qu'en peu de temps, Neuhoff se retrouve, manipulé sans l'admettre, proclamé roi de Corse, et qu'il a la naïveté de croire à cette couronne pour rire...

Graziani raconte fort bien ce qui ressemble à un roman anglais de l'époque, aux perpétuels rebondissements. L'histoire finira de façon lamentable. Sacrifié à des intérêts qui le dépassaient, Théodore, accroché à sa royauté fantôme, incarnera pour les romantiques une figure poignante des destinées humaines. Puis sombrera dans un profond oubli. Il méritait d'en être tiré.

Violence, luxure et blasphèmes

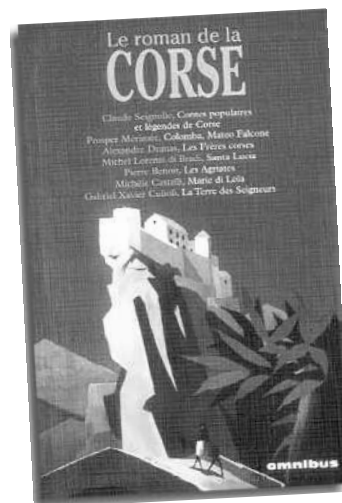
Au vrai, la Corse n'avait pas besoin d'aller jusqu'en Westphalie pour trouver pléthore de figures étonnantes. Pierre Dominique, avec ses *Récits corses*, en offre quelques-unes aux passions et aux itinéraires peu communs. Le sel de cette galerie de portraits assez peu édifiante est d'être présentée par un ecclésiastique né pour porter la cuirasse à l'instar de Richelieu, qui absout de bon cœur ces âmes rougeoyantes de condottieri, de reîtres, de pirates, d'apostats et de bandits – sans parler de quelques femmes qui, dans leurs somptueuses fureurs et leurs vengeances raffinées, ne déparent pas l'ensemble –, leur trouvant des vertus, incomprises de nos tiédeurs et de nos petites têtes, propres à les rendre admirables. Les dévots s'en scandalisèrent, car Pierre Dominique, quelque part entre le Stendhal des *Chroniques italiennes* et La Varende, répandait gaillardement dans ses pages violence, luxure et blasphèmes apparents. Cependant, pour quiconque prend la peine de le lire, cette férocité cache, outre un amour de la patrie charnelle qui rachetait à ses

yeux bien des fautes, des sentiments plus chrétiens qu'il y paraît, exprimés dans une langue raffinée et sensuelle.

Vengeance et jalousie

Somme toute, Pierre Dominique ne faisait qu'exprimer plus outrancièrement que les auteurs continentaux les ardeurs de la Corse. Il suffit, pour s'en convaincre, de se plonger dans *Le Roman de la Corse*, rassemblant, conformément à l'esprit de la collection Omnibus consacrée aux provinces, aux villes ou aux pays, romans et nouvelles fondamentaux sur le sujet. Prosper Mérimée y fait évidemment figure de précurseur, avec, inévitables, *Colomba* et *Matteo Falcone*, premier regard d'un Français du continent sur cette île, en 1839 encore dépeuplée. Plus original s'avère le choix d'un bref roman injustement oublié de Dumas, *Les Frères corses*, où le regard du touriste avisé donnait, grâce à des touches de couleur locale bien appliquées, consistance à un récit fantastique dans la meilleure veine dumasienne. À un siècle de distance, c'est toujours la même histoire de vengeance et de jalousie que déclinait Pierre Benoît en 1950 avec *Les Agriates*. Le roman, par-delà les drames engendrés par les coquettes coupables de la trop séduisante Aquilina, eut, dit-on, le mérite de faire découvrir ce "désert" de la Corse alors ignoré et devenu aujourd'hui l'un des sites de l'île les plus visités.

Il y a, fatalement, dans tous ces textes, en dépit du talent et du renom de leurs auteurs, une part d'artifice littéraire, de superficialité, propres à irriter les autochtones. Pourtant, n'est-ce pas, encore et toujours, ce thème récurrent de la vendetta que déclinait Michel Lorenzi di Bradi, Corse authentique, avec *Santa Lucia*, inspiré, comme l'était *Colomba*, par un fait divers réel ? Le vrai Santa Lucia prit le maquis après avoir



abattu le neveu et le cousin du maire de son village, au terme d'une longue série de provocations savantes que l'honneur familial commandait de venger. Faute de pouvoir s'emparer du coupable, l'édile fit alors accuser le frère du meurtrier, séminariste étranger à la querelle, mais qui fut expédié au bagne sur la foi d'une longue

série de faux témoignages, lesquels se payèrent au prix du sang... Deux romans "sociaux" évoquant la misère des paysans ou la renaissance des sentiments indépendantistes, *Marie di Lola*, de Michèle Castelli et *La Terre des Seigneurs*, de Gabriel Xavier Culioli, portent, sur la Corse, un regard résolument différent. Des textes de Maupassant, d'Alphonse Daudet (*Les Douaniers*, *Le Phare des Sanguinaires*, *L'Agonie de la Sémillante*) et *Contes populaires et légendes de Corse*, du folkloriste Claude Seignolle, complètent le volume, offrant un panorama complet et équilibré.

ANNE BERNET

* Jean-Marie Arrighi et Olivier Jehasse : *Histoire de la Corse et des Corses*. Perrin, 550 p., 24,50 euros.

* Antoine-Marie Graziani : *Le Roi Théodore*. Tallandier, 370 p., 23 euros.

* Pierre Dominique : *Récits corses*. Éditions de Paris, 300 p., 25 euros.

* Collectif : *Le Roman de la Corse*. Omnibus, 960 p., 23,50 euros.

ROBERT COLONNA D'ISTRIA ET STANISLAS FAUTRÉ Corse, entre mer et montagne

Flammarion - 160 p. - 45 euros

S'il existe de nombreux albums touristiques consacrés à la Corse, celui-ci tranche d'emblée sur la masse. Hors des sentiers battus, loin des plages du littoral et des sites galvaudés, Robert Colonna d'Istria entraîne ses lecteurs à la découverte d'endroits sauvages et beaux, une Corse des forêts, des criques inaccessibles, des étangs mystérieux, des villages perdus dans la montagne, des cimetières anciens, là où tous les rêves du passé, toutes les croyances ancestrales endormies sous la modernité paraissent prêts à rejaillir. Stanislas Fautré, photographe des ambiances envoûtantes et des lieux magiques, au style reconnaissable entre tous, prête son grand talent au texte et sublime les couleurs de l'île. Un ensemble étrange et fascinant.

MICHAEL KLEEBERG Le Roi de Corse

Flammarion - 340 p. - 21 euros

Le destin de Théodore, pour oublié qu'il ait été longtemps, a de quoi offrir matière à l'imagination de vingt romanciers. Désireux de grandir la personnalité du baron de Neuhoff, Kleeberg en prend un peu à son aise avec la pure vérité historique, donnant à son héros une stature d'homme politique qu'il n'eût sans doute pas, et faisant de lui l'organisateur des événements quand il paraît surtout en avoir été le jouet naïf. Quoiqu'un peu lent parfois, l'ensemble ne manque cependant ni d'intérêt, ni d'un certain charme.

A.B.

SUR LA TOILE

YOUTUBE TV

L'émergence du partage de vidéos en ligne a transformé la toile. Elle confirme l'influence croissante des sites diffusant un contenu proposé par les internautes eux-mêmes, et contribue à brouiller les frontières entre les différents médias. Aujourd'hui, Internet s'invite directement sur les téléviseurs : en adjoignant un module à certains modèles commercialisés par Sony, il devient possible d'accéder aux vidéos de Youtube sans passer par un ordinateur.

"RIPOSTE GRADUÉE"

Le Conseil d'État a donné son aval au projet de loi "Création et Internet". Le texte devait être soumis à la délibération du Conseil des ministres le 18 juin. Suscitant – entre autres – des réserves de la part de la CNIL et du Parlement européen, il prévoit d'instaurer une "riposte graduée" visant à priver d'accès à la toile les internautes accusés de téléchargements illégaux.

HOMOSEXUALITÉ

« Le web disperse la communauté gay. » C'est la conclusion d'une étude menée par des chercheurs de l'université du Minnesota, dont rend compte L'Atelier (atelier.fr). La visite des sites de rencontres et autres réseaux sociaux se substituerait en partie à la fréquentation des bars, à la participation aux manifestations... Une "migration" vers la toile qui s'observerait dans le monde entier, et rendrait la communauté homosexuelle moins visible. Le développement de la fibre optique étouffera-t-il les revendications visant à ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ?

MAISON BLANCHE

La course à la Maison Blanche se jouera-t-elle sur la toile ? Barak Obama ferait les frais de l'efficacité des campagnes de "marketing viral". Des courriels envoyés en masse le présenteraient comme un musulman élevé en Indonésie dans une école fondamentaliste, rapporte Vnunet (11 juin 2008). Le candidat démocrate a chargé une équipe de répondre à ce genre d'attaques. « Ces allégations mensongères ont cependant porté leurs fruits : selon un sondage réalisé à la mi-mars, 13 % des Américains pensent qu'Obama est musulman, c'est 5 % de plus qu'en décembre 2007. » Son rival républicain n'est pas épargné : de fausses rumeurs circuleraient notamment sur la durée de sa détention dans un camp de prisonniers du Vietnam. À force de recevoir des hoax (canulars et autres fausses alertes), on ne s'étonne plus de la crédulité des internautes.

Dans une tribune publiée par Le Monde le 10 juin, Michel Godet, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), et Francis Mer, ancien ministre de l'Économie, s'attaquent ouvertement aux bonnes consciences républicaines, dont le tapage s'est fait particulièrement bruyant à l'approche des Jeux olympiques de Pékin : « Nos médias bien pensants s'inquiètent aujourd'hui de la Chine, qui a réussi à devenir le premier atelier du monde pour beaucoup de produits manufacturés, car le coût humain et environnemental leur en paraît socialement explosif. Leurs critiques justifiées étaient plus discrètes du temps de la Chine de Mao, qui échouait de manière abominable. L'envers du décor ne justifie pas d'occulter la réalité d'un développement sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Il est temps de remettre la Chine à l'endroit en relevant aussi les aspects extraordinairement positifs de sa modernisation réussie à marche forcée. »

Les auteurs entendent réviser nombre de clichés sur l'empire du

Milieu : « Même dans la Chine profonde, affirment-ils, les magasins regorgent de produits de base et de superflu, et les poli-

téléphone portable. » Mais voici leurs propos les plus frappants : « Le Tibet fait couler beaucoup d'encre en France. Là-bas,



« Déjà, New York fait pâle figure comparée à l'incroyable Shanghai... »

ciers rencontrés, comme partout ailleurs dans le monde, y sont plutôt rares et généralement équipés seulement d'un

la perception est tout autre : depuis la dynastie des Yuan au XIII^e siècle, il fait partie intégrante de la Chine. La région

autonome du Tibet compte aujourd'hui 2,8 millions d'habitants, dont 92 % de Tibétains, contre seulement 1,1 million en 1951, grâce à la baisse de la mortalité infantile. Certes, les progrès de l'alphabétisation entraînent la sinisation des populations. Mais est-elle différente de celle que les instituteurs de la III^e République ont imposée sans ménagement aux enfants qui s'avaient de parler breton dans les cours de récréation ? Il y a sans doute des émeutes et des répressions choquantes pour un Occidental éclairé du XXI^e siècle. Mais la remise au pas sanglant de la Vendée royaliste sous la Révolution devrait nous rendre plus modestes dans la critique d'un empire où les Hans comptent pour 92 % de la population, mais reconnaissent les coutumes et les droits des 55 minorités qui représentent seulement 100 millions d'habitants sur un total de 1,3 milliard. » La presse ne nous a pas habitués à porter un tel regard sur l'histoire de la République...

G.D.

LE TROISIÈME ŒIL



TF1 MALMENÉE

La réforme de la télévision publique, qui s'accompagnera d'une nouvelle coupure publicitaire sur les chaînes privées, est une bénédiction pour TF1. Mais cela ne suffit pas à dissiper les inquiétudes : l'action est au plus bas depuis dix ans ; en un an, elle a perdu 57 % de sa valeur (de son côté, M6 a enregistré une baisse de 47 %). L'effritement de l'audience est manifeste. Un effet « mécanique » selon les dirigeants de la première chaîne, qui espèrent tout au plus ralentir le phénomène en renouvelant programmes et animateurs. Dans cette optique, la mise au ban de Patrick Poivre d'Arvor fait figure de soin palliatif... Pour survivre aux transformations du PAF, le directeur général Nonce Paolini, aux commandes depuis un an, mise sur la diversification des activités : elle devra représenter 50 % du chiffre d'affaires d'ici quatre ou cinq ans.

LE COÛT DE LA PUB'

Les gesticulations de Nicolas Sarkozy coûtent cher à France Télévision. Anticipant la suppression de la publicité, dont la décision fut communiquée précipitamment en janvier dernier par le président de la République, les annonceurs désertent les chaînes publiques. Par rapport à mai 2007, les recettes ont chuté de 21 %. « Si au moins l'arrêt de la pub avait été plus progressif, on aurait eu le temps de s'organiser, de se réorienter. Mais là, c'est tellement soudain qu'on ne pourra pas faire face » explique Bruno Beliat, directeur des études et de la communication à France Télévision Publicité (FTP), cité par

Libération (13 juin 2008). Cette année, le manque à gagner devrait déjà s'élever à 150 millions d'euros. Qui va payer la facture ?

FILLON FAIT SON SHOW

« L'antipeople défend son couple exécutif », rapportait Libération le 14 juin, commentant l'intervention télévisée du Premier ministre, invité la veille à s'exprimer

Un accroc aux principes dont il se réclamait deux jours plus tôt ? En partie, oui, mais ne soyons pas trop sévères. Ici, point d'allusion à la vie sentimentale des politiques, par exemple... François Fillon soigne sa popularité en évoquant une passion dont la sincérité n'est pas contestable. Il a participé aux deux dernières éditions du Le Mans Classic sur des Ferrari et des Alpine. En juillet pro-



François Fillon pilote des voitures de collection à ses heures perdues...

mer sur France 2 en première partie de soirée. Un exercice encore inédit depuis son arrivée à Matignon ! « Avec sa pudeur en étendard, le chef du gouvernement a peaufiné son image de réformateur tranquille, définitivement allergique à la politique-spectacle. » Il s'est accaparé 12 % de l'audience, devancé par la série policière de TF1, l'Euro 2008 de football, et même Louis la Brocante. Séance de rattrapage le samedi suivant, toujours devant les caméras, mais sur les pistes de la Sarthe et non sous les projecteurs d'un plateau de télévision cette fois-ci : le Premier ministre commentait sur France 2 le départ des 24 Heures du Mans.

chain, il devrait renouveler l'expérience au volant de deux BMW des années soixante-dix... Tout au plus, on lui reprochera de délaisser la mythique berlinette pour conduire des teutoniques !

SALENGRO ET L'AF

Salengro, l'exécution d'un ministre : c'est le titre d'un téléfilm qui sera diffusé sur France 2 l'année prochaine. Réalisé par Yves Boisset, avec Bernard-Pierre Donnadieu dans le rôle principal, il est tourné en juin à Paris et Lille. Entre autres décors reconstitués dans la capitale des Flandres : les bureaux parisiens de l'Action française. « En qualité de maire so-

cialiste de Lille, puis de député et de ministre de l'Intérieur, Salengro avait été un des boucs émissaires des ligues, raconte Eugen Weber 1. C'est lui qui, ministre [du Front populaire], signa l'ordre de leur dissolution ; et, depuis le début de la guerre d'Espagne, Pierre Cot et lui avaient été les plus chauds défenseurs de l'intervention effective en faveur des républicains espagnols. Naturellement, ses ennemis étaient déterminés à l'attaquer par n'importe quel moyen. [...] Le 14 juillet 1936, L'Action Française accusait le ministre socialiste d'avoir été condamné à mort [...] pour abandon de poste et désertion devant l'ennemi. » Par la suite, elle « témoignait d'une certaine retenue. D'abord, elle se contenta de se faire l'écho, chaque semaine, des allégations venimeuses et détaillées de Gringoire. Bientôt [...], les accusations devinrent une "affaire" politique. » Un tribunal d'honneur lava Salengro de tout soupçon. « Mais déjà cela ne suffisait plus. [...] Une seule parade existait : avoir la peau dure [...], hausser les épaules.[...] La force d'âme nécessaire faisait malheureusement défaut au ministre. [...] Un soir de ce mois de novembre, il regagna son appartement de Lille désert et froid. [...] Le découragement dut le saisir.[...] Il ouvrit le gaz... » C'est donc l'histoire d'un suicide qui sera mise en scène par Yves Boisset. Espérons qu'il nous livrera plus qu'un réquisitoire.

G.D.

1 – Eugen Weber : L'Action française. Hachette Littérature, coll. Pluriel, 1990, 665 pages, 11,50 euros.



BOURGOGNE Rassemblement royaliste du 6 juillet

*A l'occasion des 100 ans de L'Action Française,
les royalistes de Bourgogne
et des provinces limitrophes
se réuniront à Saint-Jean de Vaux
(à 10 minutes de Chalon-sur Saône).*

*Il est recommandé aux responsables régionaux
de prendre dès maintenant contact pour l'organisation
de leur stand au 06 62 48 12 31.*

LE MONDE ET LA VILLE

Décès

Nous avons appris avec une très grande peine le décès le 7 juin dernier à Annonay de **M^{me} Jean-François BLANCHONNET**, née Michelle Vallet. Dame de grand cœur, toujours accueillante, elle était la mère de notre ami Stéphane Blanchonnet, président du Comité directeur de l'Action française, qui, avec son épouse Sarah, apporte au journal et au mouvement un concours sans relâche. Les funérailles de M^{me} Blanchonnet ont été célébrées le mardi 10 juin en l'église de la Sainte-Famille à Annonay. À son mari Jean-François Blanchonnet, à Stéphane et à Sarah, nous disons notre vive et affectueuse sympathie, avec l'assurance de nos ferventes prières.

AQUITAINE : LA FÉDÉRATION VA DE L'AVANT



■ Comme elle en est coutumière, la fédération Aquitaine-Grand Sud-Ouest de l'Action française a clôturé par des manifestations d'ampleur une année militante particulièrement chargée du fait du décès du regretté Pierre Pujol, auquel, bonne première, elle avait rendu hommage dès le 8 décembre, et aussi de ses projets de développement durable !

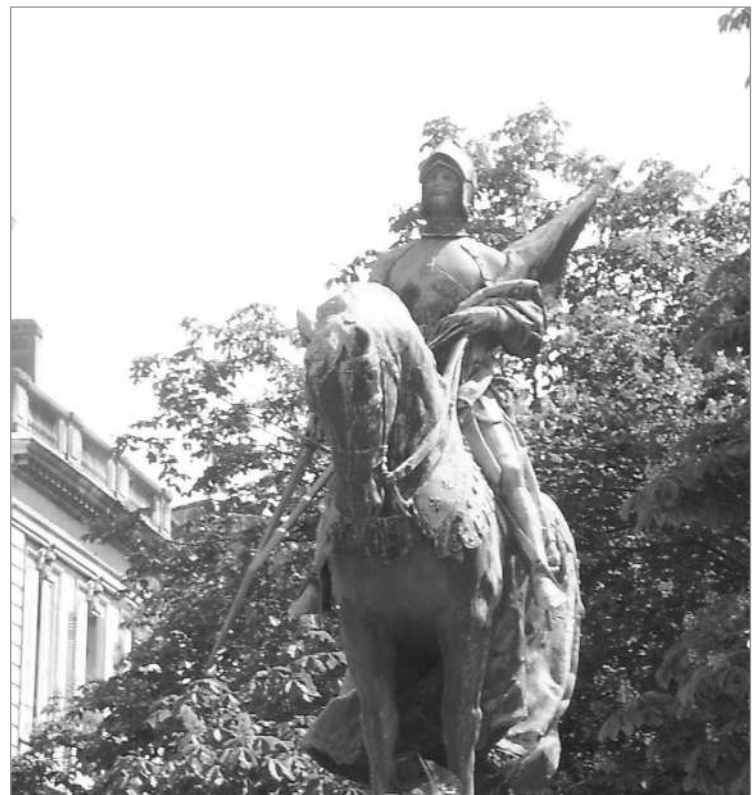
Le 7 mai, dans le cadre de la préparation de la commémoration du 70^e anniversaire de sa levée, le 15 juillet 1939 par Pie XII, Philippe Prévost a évoqué, devant un public bordelais et girondin captivé, *La Condamnation de l'A.F. : Mythes et réalité*. Après une telle conférence, il ne saurait subsister aucun doute sur son caractère exclusivement politique.

Le 11, la fête nationale de Jeanne-d'Arc s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait en présence d'une assistance particulièrement méritante. Après l'émouvant dépôt

d'une gerbe de lys, le délégué régional Vincent Gaillère a fait, dans son discours politique, le bilan de l'année écoulée et tracé des perspectives d'espérance en l'avenir : parmi celles-ci le fait que la fédération s'appuie désormais sur un pilier supplémentaire, celui de Toulouse où, le 9 février dernier, a eu lieu la première réunion d'A.F. depuis treize ans. On notera également que, pour la première fois depuis dix ans, un cycle complet de formation à nos doctrines a repris régulièrement dans la région, grâce à la dynamique section Béarn-Bigorre-pays basque-Landes que dirige notre très fidèle ami Philippe Fortabat-Labatut.

Notre fédération compte inscrire son militantisme sur le long terme et le fonder sur le roc indestructible de la doctrine du nationalisme intégral.

A.F.-AQUITAINE
GRAND SUD-OUEST



RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS



Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

Venez rejoindre nos équipes de vendeurs au service du Roi !

Prière d'entrer en contact avec :
Frédéric Wincler :
fredericwincler@yahoo.fr



camelotsduroi.canalblog.com

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?



Visitez ce site Internet
pour trouver le journal
dans un kiosque
près de chez vous :

www.trouverlapresse.com

Vraiment, il y a des jours où il ne fait pas bon ouvrir les journaux. Des jours où dans le demi-clair matin plane l'odeur méphitique de l'encre mal séchée d'une presse aux ordres qui, si vous aviez par malheur encore imaginé qu'elle pouvait représenter quelque chose de la réalité du

Il y a des jours où l'on regrette de n'avoir pas assez graissé son fusil...

monde, vous donnerait envie de le finir immédiatement, ce monde, à la kalach ou même au lance-roquette antichar. Des jours où le libéralisme de la bonne presse de drouate est si abjectement humide de trouille devant les ci-devant "classes dangereuses" qu'on a presque envie de sortir les grandes orgues, qu'elles soient de Staline ou de Bourdaloue. Afin d'en terminer une bonne fois pour toutes.

Le cynisme au pouvoir

Des jours où non seulement le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui semble réduit à la grise laidur d'un quotidien, payant ou gratuit c'est la même chose – les lecteurs ne seront plus jamais que les consommateurs d'une presse de désopinion point trop désopilante – mais des jours hebdomadaires aussi où les magazines vendus aux avionneurs de combat et aux labos pharmaceutiques, qui se plaignent toute la sainte journée de l'éternelle prégance de "l'esprit de Mai", font en revanche abondamment l'apologie du fric et de ses possesseurs.

Vive les riches, qu'ils disent sans vergogne. En effet, oui, vive les riches pourvu qu'on puisse les manger. Ça doit être bon, un jam-

boneau de richard génétiquement immo-difié depuis l'époque de Crésus ; oui, ça doit être goûté un bout de gencive suintante du pour-ceau qui n'abandonnera jamais même la dernière des miettes de son festin au pauvre Lazare gre-lottant de vermine à l'orée de sa porte ; oui, un peu de ces géants de l'énergie, de l'automobile ou du *benchmarking* à grignoter pour son quatre-heures, ce serait que du bonheur comme racontent les dé-mons cabbalistiques de leurs af-fiches publicitaires. Alors, je le dis entre nous, en passant, comme ça, gentiment : il y a des jours où l'on regrette de n'avoir pas assez graissé son fusil. Des jours où la colère qui rend muet balance dans tout le corps des décharges d'adré-naline pareilles aux coups de se-monce d'une *machine-gun*. Heu-reusement pour eux, je suis chré-tien. Mais, qu'ils le sachent, ils ne dureront plus très longtemps, car toujours Il renverse les puissants de leur trône.

Nous ne nous rendrons pas

Quoi ? Jamais il n'y a eu au-tant d'argent dans le monde, ja-mais il n'a été concentré en aussi peu de mains depuis le commen-cement de l'humanité, et encore l'on vient nous prier de leur faire allégeance ? Quoi ? Jamais on n'a vu tel cynisme au pouvoir depuis au moins Sardanapale, et encore nous devrions lui faire hommage de nos vies ? Quoi encore ? Les banquiers ont, cette fois pour de vrai, assis leur domination pour toujours à vue humaine sur nos existences, et encore nous de-vrions dire merci ?

Non, mille fois non, nous ne crierons pas merci. Nous ne nous rendrons pas. Jamais, en nul cas, en nulle circonstance, sous au-cun mode et en aucune occur-rence on ne peut se rendre à un tel ennemi, si dénué d'humanité, si loin de toute dignité, si abstrait de tout honneur, si abominable



dans ses buts, dans ses voies et dans ses intentions. On ne peut, même et surtout si l'on a tout perdu. Ce qui est notre cas. Quoi ? Déjà il a hypothéqué nos vies et réduit notre travail à de l'esclavage consenti. Quoi ? Déjà il nous a eu à l'usure, c'est le cas de le dire, fait du dimanche un nouveau moyen de production et s'est déclaré maître du temps comme du sabbat. Quoi encore ? Après avoir exploité deux siècles durant l'homme blanc, sa femme et ses enfants, en lui promettant la fortune et la jouissance sans contrepartie, qui sont les seuls avantages dont il puisse donner l'exemple, quoi ? après avoir fait de l'occidental un valet-consom-mateur, il l'abandonne à sa merde spectaculaire pour exploiter les esclaves moins coûteux d'entre-tien du reste du globe, et l'on de-vrait baver de gratitude ? Quoi ? Il est allé déraciner des millions

d'hommes au bout du monde pour les importer ici, avec la compli-cité de tous les États, les a jetés au milieu de nulle part, nous broyant l'un contre l'autre, l'étran-ger et moi, et en plus il nous traite de racistes ?

Les peuples remodelés

Quoi ? Il a vanté le cosmopo-litisme, le nomadisme et le tou-risme de masse, détruisant les frontières, remodelant les peuples à son gré, polluant ce qui reste de planète et maintenant il nous traite de beaux si nous ne vou-lons pas bouger, et il nous fait porter le poids économique de son désastre écologique, et encore il nous fait la morale ? Quoi, il va encore se faire du blé sur mon-dos en repeignant sa firme en vert, et en me faisant payer plus cher ce qu'il me revend après me l'avoir volé ? Quoi ? Il nous a débarrassés de tous nos moyens de production et maintenant il va me faire payer la taxe "écologique" qu'il a inventée pour compenser l'émission à haute dose de gaz à effet de serre de ses avions qui transportent les tomates chi-liennes qu'il me force à acheter avec ce qui me demeure de sa-laire dans ses supermarchés ? Quoi ? Il veut me faire travailler le dimanche dans ses magasins d'ameublement pour que ma femme soit heureuse de pouvoir consommer au lieu d'aller à la messe ? Quoi ? Il me force à em-prunter dans ses banques pour acheter un pavillon de banlieue avec un crédit à taux révisable et quand il a assez délocalisé pour que je n'aie plus de salaire pour

rembourser, il fait injecter par l'É-tat des liquidités dans sa banque en cessation de paiement, après m'avoir foutu à la porte ?

Quoi encore ? Il décuple son salaire, multiplie par cent ses stocks-options, son parachute doré, ses intéressements, sa re-traitte-chapeau et le cours de ses actions en dix ans, et il licencie, et il fait des plans sociaux, et il parle de politique de rigueur, et lui qui a douze Porsche, presque au-tant d'hélicoptères, d'avions et de yachts, il veut taxer ma voiture fa-miliale ? Quoi ? Il emploie des clandestins au noir pour sa grande politique d'aménagement du ter-ritoire, et il parle de renvoyer les sans-papiers improductifs dans leur brousse qu'il a changée en territoire de monoculture, en champs d'agrocultures, et il demande qu'on réprime ferme-ment les émeutes de la faim ? Quoi toujours ? Il aime le travail des enfants chinois, les OGM, les semenciers, les brevets sur le vivant, le passeport biométrique, les caméras de surveillance, et il me fait la leçon sur la liberté et l'égalité ?

Visages de la mort

Alors non. Finalement. Non, on ne te mangera même pas, gros cochon suant du sang des pauvres que tu as abattus. Non, décidément, on ne vous mangera pas, voleurs actuels qui êtes les voleurs de toujours, car votre conscience génétiquement modi-fiée qui résiste à tous les pesti-cides vous révèle pour ce que vous êtes : ces rats mutants ayant déserté le règne du vivant pour toujours, visages de la mort dans son dernier et plus violent assaut. On ne se rendra pas.

Ferdinand

CETTE ANNÉE-LÀ : 1124

Cette année-là, la seizième de son règne, Louis VI le Gros, quarante-trois ans, avait déjà bien nettoyé le royaume des turbulences féodales. Nous l'avons vu à l'œuvre (*L'AF 2000* du 6 mars dernier) tandis qu'ayant rétabli la sûreté dans les cam-pagnes et les villes, il favorisait l'éclosion de ces remparts des li-bertés françaises qu'alliaient être pour toujours les communes. Re-trouvons-le aujourd'hui en 1124 dans son rôle tout aussi éminem-ment capétien de défenseur de l'intégrité française.

Les Capétiens commençaient à peine d'affermir leur souverai-neté quand en 1066, au temps d'Henri I^{er}, Guillaume de Norman-die avait conquis l'Angleterre. Tou-jours vassal du roi de France, ce-lui-ci ne s'était quand même guère gêné pour donner les pires sou-cis au roi Philippe I^{er}, lequel avait tout entrepris pour affaiblir la Nor-mandie et la pousser à se détacher de l'Angleterre. On eût pu croire la chose faite quand à la mort de Guillaume le Conquérant (1087), la Normandie revint à l'aîné, le flasque Robert Courte-

Naissance du sentiment national

Heuse (court de cuisses) et l'An-gleterre au cadet Guillaume le Roux. Sur ces entrefaites les deux frères s'étaient plus ou moins ré-conciliés pour partir ensemble à la première Croisade, laissant res-pirer Philippe I^{er}. Mais pas pour longtemps ! Guillaume le Roux mourant en 1106 avait alors laissé le champ libre à son autre frère Henri Beauclerc qui s'était pro-clamé roi d'Angleterre et n'avait fait en 1106 qu'une bouchée de la Normandie si mal tenue par Ro-bert Courte-Heuse.

En 1124, il y avait déjà dix ans que Louis VI le Gros s'acharnait sans succès à couper en deux le monstre anglo-normand. En 1113, au traité de Gisors, il avait dû reconnaître la souveraineté d'Henri I^{er} Beauclerc même sur la Bretagne. En 1119, nouvelle dé-route, et le roi français avait dû de ne pas perdre la face au seul fait que le roi anglais, se souvenant qu'il était duc de Normandie, donc



vassal du roi de France, n'avait pas trop poussé son avantage.

En 1120, Henri Beauclerc avait perdu ses deux fils dans un nau-frage. Il ne lui restait plus qu'une fille, Mathilde, laquelle avait épousé l'empereur germanique Henri V. L'alliance entre gendre et beau-père prenait ainsi la France comme dans une tenaille... Louis VI allait-il se laisser impressionner ?

Les premières provocations vinrent de l'Empereur en 1124,

mais dans cette "douce France" où le sentiment national perçait déjà autour du Capétien, et où l'on savourait des écrits éveillant l'idée de patrie, comme la *Chanson de Roland*, il se produisit l'extraordi-naire : la mobilisation spontanée de toutes les forces vives ! Louis VI se rendit à Saint-Denis pour y prendre l'oriflamme rouge et or, tandis que l'abbé Suger s'émer-veillait de « cette armée pareille à une nuée de sauterelles ». Les troupes de chevaliers, le comte de Blois, le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, le comte de Ver-mandois et les bourgeois de Saint-Quentin, de Pontoise, d'Amiens, de Beauvais et d'ailleurs arrivaient en effet de toutes parts.

Devant un peuple aussi dé-cidé, l'Empereur n'osa même pas dépasser Metz et rebroussa che-min sous prétexte d'aller réprimer une insurrection à Worms (où il trouva la mort). Quant au roi d'An-gleterre il n'avait même pas eu le

temps de bouger, tandis que Louis VI revenait à Paris sous les acclamations ; il avait, dit Suger, « fait briller l'éclat qui appartient à la puissance du royaume lorsque tous ses membres sont réunis ». Ce fut la première grande manifestation de cette cohésion populaire qui, devant un grand danger, allait désormais permettre plus d'une fois le "miracle capé-tien". On devine que de tels sur-sauts allaient être souvent néces-saires quand on sait qu'en mou-rant onze ans plus tard (1135), Henri Beauclerc donnait tout espoir de devenir roi d'Angleterre à son gendre, Geoffroy Plantagenêt, dont la lignée allait faire longtemps parler d'elle...

Une autre leçon de l'évène-ment de 1124 a été tirée par Jacques Bainville : « Allemagne, Angleterre : entre ces deux forces, il faudra nous défendre, trouver notre indépendance et notre équilibre. C'est encore la loi de notre vie nationale. » Les Capétiens allaient avoir la sagesse de toujours s'en souvenir.

Michel Fromentoux